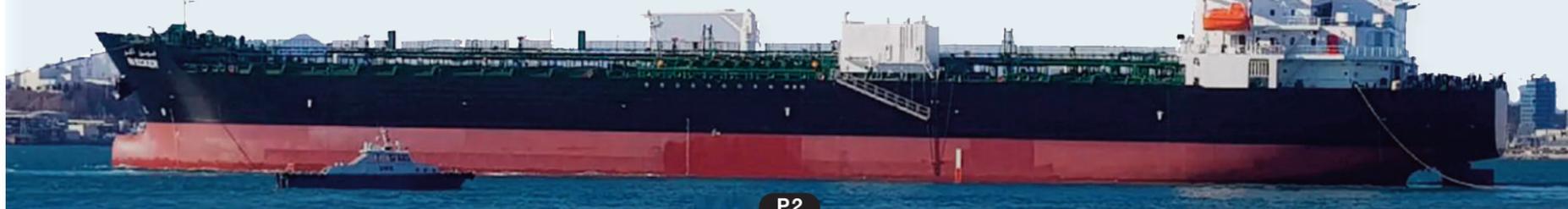


TRANSPORTANT 30 000 TONNES DE FIOUL

# LE NAVIRE IN ECKER ARRIVE AU LIBAN



P.2



ÉLIMINATOIRES DE  
LA CAN 2025

PETKOVIĆ  
DÉVOILE SA  
LISTE CE  
JEUDI

P.12

# LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien national d'information

Mercredi 28 août 2024 - N°: 197 - Prix: 10 DA

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE VUE PAR LA PRESSE ÉTRANGÈRE

# Des programmes proches des attentes des citoyens

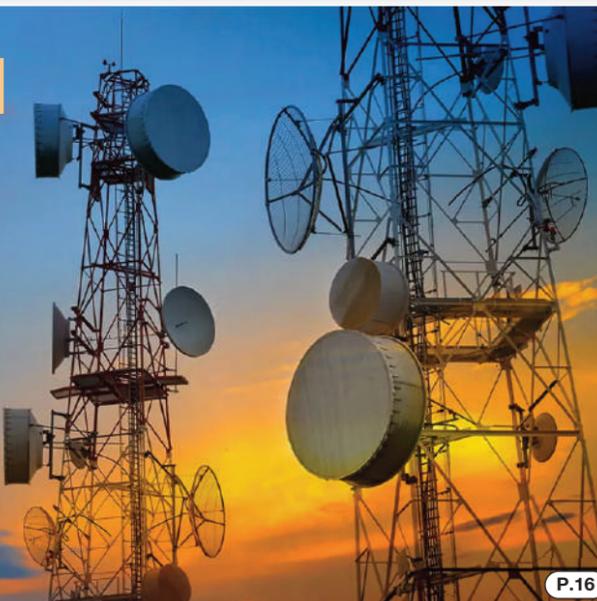
■ Plusieurs médias internationaux s'intéressent à la Présidentielle du 7 septembre en Algérie ont estimé que les programmes des candidats étaient axés sur les préoccupations des citoyens, au plus près de leurs attentes, relevant, par ailleurs, la présence remarquable de la gent féminine dans les meetings et autres activités de proximité dans le cadre de la campagne électorale.

P.3



POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

AMÉLIORATION DES  
INDICATEURS DU  
SECTEUR DEPUIS  
2020



P.16

PALESTINE  
L'ENTITÉ SIONISTE  
EMPRISONNE MÊME  
LES MORTS

P.9



## PLACE DES FEMMES DANS L'ENTREPRENEURIAT

# Une constante évolution enregistrée ces dernières années

*La place de la femme dans la sphère économique et entrepreneuriale en Algérie enregistre une constante évolution ces dernières années, en témoigne la part des femmes commerçantes qui représentent une portion importante sur le nombre total des commerçants inscrits au registre du commerce, indique le quotidien national spécialisé e-bourse.*

En Algérie la place de la femme dans le secteur économique a connu une évolution remarquable ces dernières années. Alors qu'en 2007 les femmes ne représentaient que 28% des commerçants inscrits au registre du commerce, leur part n'a cessé d'augmenter pour atteindre 41% en 2023", écrit le journal économique qui note que "cette progression témoigne de l'émancipation économique croissante des femmes algériennes et de leur désir grandissant de s'impliquer dans l'entrepreneuriat". Il s'agit d'une évolution qui s'inscrit dans un contexte de politiques publiques visant à encourager l'entrepreneuriat féminin, puisque depuis des années, les pouvoirs publics ont "mis en place des mesures de soutien à la création d'entreprises par les femmes, notamment à travers des programmes de financement, d'accompagnement et de formation", rappelle le journal qui se base sur les données statistiques de l'Office national des statistiques (ONS). Ces efforts ont permis de lever progressivement les obstacles socioculturels et les stéréotypes qui freinaient l'accès des femmes à l'entrepreneuriat, a-t-on ajouté. Détaillant les données sur la femme commerçante, e-bourse relève que la répartition sectorielle de cette catégorie montre qu'elles sont particulièrement présentes dans certains domaines comme le commerce de détail (52% des



commerçants en 2023), l'hébergement et la restauration (50%) ainsi que les services administratifs et de soutien. Par tranche d'âge, 61% des femmes commerçantes sont âgées de 30 à 49 ans, reflétant une forte participation des femmes d'âge actif. De plus, la part des femmes est plus élevée dans les tranches d'âge les plus jeunes, signe d'une meilleure insertion des jeunes femmes sur le marché du travail ces dernières années. Cependant, "des défis persistent pour assurer une véritable égalité des chances entre hommes et femmes dans le domaine du commerce" souligne le quotidien spécialisé, estimant que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour lever les derniers freins socioculturels, améliorer

l'accès des femmes au financement et renforcer leur formation dans l'entrepreneuriat. "Seule une approche volontariste et durable permettra de conforter la place de la femme dans l'économie algérienne. La progression de l'entrepreneuriat féminin dans le secteur du commerce en Algérie est un phénomène encourageant qui traduit une évolution positive des mentalités et des politiques publiques. Toutefois, des disparités subsistent encore selon les secteurs d'activité et les tranches d'âge", insiste à ce propos l'auteur de l'article, pour qui "poursuivre les efforts pour favoriser l'égalité des chances et l'autonomisation économique des femmes algériennes constitue un enjeu majeur pour les années à venir".

## Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'OCI Belmehdi participe à la 50e session



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, prendra part les 29 et 30 août à Yaoundé (Cameroun), aux travaux de la 50e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de coopération islamique (OCI), a indiqué, hier, un communiqué du ministère. "M. Belmehdi conduira la délégation algérienne participant à la 50e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'OCI, qui se tiendra les 29 et 30 août à Yaoundé (Cameroun)", précise la même source.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'APNODE

### Une délégation parlementaire y prend part

Une délégation parlementaire algérienne prendra part à la neuvième (9e) Assemblée générale annuelle du Réseau des parlementaires africains pour l'évaluation du développement (APNODE), qui se tiendra du 28 au 30 août à Cotonou (Bénin), a indiqué hier un communiqué du Conseil de la nation. Lors de cette Assemblée générale annuelle placée sous le signe "Une décennie

de renforcement des capacités des parlementaires africains pour une meilleure législation, un contrôle de qualité et une évaluation des politiques publiques: réflexion, coopération et perspectives", le Conseil de la nation sera représenté, dans le cadre de la délégation parlementaire, par le vice-président de la Commission des affaires économiques et financières, Samir Zoubiri, et le membre du

Conseil de la nation, Youcef Laarab. L'objectif de l'APNODE est "d'accompagner les parlementaires africains en matière d'évaluation et de suivi de la mise en œuvre des législations et d'élaboration des politiques générales, pour permettre d'accomplir leurs missions législatives et représentatives, au mieux des intérêts des peuples africains", selon le communiqué.

## TRANSPORTANT 30 000 TONNES DE FIOUL Le navire In Ecker arrive au Liban

Moins d'une semaine après son départ, le navire in Ecker du Groupe Sonatrach qui transportait plus de 30 000 tonnes de gasoil vers le Liban, est arrivé à bon port. L'expédition de cette première cargaison de carburant vers le Liban, conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visait à soutenir le Liban au lendemain de l'annonce de la société «Electricité du Liban» (EDL) faisant état de l'épuisement des réserves en fioul de ses centrales électriques, entraînant un arrêt total de la production d'électricité, jusqu'à ce que de nouvelles fournitures soient disponibles. Le navire in Ecker du Groupe Sonatrach va accoster au port de Tripoli une fois les démarches administratives et douanières accomplies. Pour rappel, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé le 18 août dernier, d'aider le Liban en fournissant «immédiatement» des quantités de fioul (carburant) afin de faire fonctionner les centrales électriques et de rétablir le courant électrique dans le pays. Suite à quoi, le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a été chargé par le président de la République, pour s'entretenir au téléphone avec le Premier ministre libanais, Najib Mikati, lors duquel il l'a informé de la décision du président de la Ré-



publique d'approvisionner le Liban «immédiatement» en quantités de fioul afin de faire fonctionner les centrales électriques. Une décision saluée par les autorités liba-

naises, à commencer par le ministre de l'énergie et de l'eau du Liban, Walid Fayad a salué la décision de l'Algérie de venir en aide à son pays en proie à une crise énergétique.

## Spécialisé dans le vol de barreaudages métalliques Un réseau criminel démantelé à Alger

Les éléments de la brigade mobile de la Police judiciaire (BMPJ) d'Ouled Fayet (Alger) ont procédé, la semaine écoulée, à l'arrestation de 5 individus pour vol de barreaudages métalliques d'un jardin public à Dely Ibrahim, a indiqué, hier, un communiqué des mêmes services. "L'affaire fait suite à une patrouille dans le secteur de compétence, lors de laquelle 5 individus ont été pris en flagrant délit de chargement, à bord d'un véhicule, de barreaudages métalliques d'un jardin public", précise le communiqué qui ajoute que les mis en cause ont été arrêtés et conduits au siège de la brigade pour poursuivre les formalités juridiques. Les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent pour les chefs d'inculpation de constitution d'une bande de malfaiteurs et vol avec circonstances aggravantes de nuit, de bris et d'usage de véhicule, selon la même source.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE VUE PAR LA PRESSE ÉTRANGÈRE

# Des programmes proches des attentes des citoyens

Plusieurs médias internationaux s'intéressant à la Présidentielle du 7 septembre en Algérie ont estimé que les programmes des candidats étaient axés sur les préoccupations des citoyens, au plus près de leurs attentes, relevant, par ailleurs, la présence remarquable de la gent féminine dans les meetings et autres activités de proximité dans le cadre de la campagne électorale.

**S**ous le titre "Présidentielle algérienne : les programmes des candidats répondent-ils aux attentes des citoyens ?", l'agence de presse Sputnik s'est penchée sur les programmes des candidats qui, selon les experts interrogés, "suscitent l'intérêt des citoyens et des jeunes en particulier", notamment les engagements concernant la concrétisation de davantage de réalisations économiques, la création d'emplois, la poursuite du soutien aux causes justes et l'obtention de deux (2) sièges permanents pour l'Afrique au Conseil de sécurité des Nations Unies. Abondant dans le même sens, le journal Asharq Al-Awsat a fait remarquer que les candidats avaient axé leur campagne électorale sur des thèmes essentiels pour les citoyens, d'après les réponses des Algériens sondés. Sous le titre "L'Algérie ciblée", le quotidien Al-Quds Al-Arabi est revenu sur les menaces qui pèsent sur le pays et contre lesquelles les trois candidats mettent en garde dans leurs programmes respectifs. Les trois candidats insistent d'ailleurs sur la nécessité de renforcer la cohésion nationale pour contrecarrer les plans étrangers hostiles, souligne le journal, relevant un consensus entre eux sur la politique étrangère, notamment en ce qui concerne le soutien aux mouvements de libération. Le journal égyptien Youm.7 est, quant à lui, revenu sur les déclarations du candidat indépendant, M. Abdelmadjid Tebboune, lors d'un meeting, dimanche à Oran, où il a affirmé que l'Algérie poursuivra ses efforts onusiens jusqu'à ce que la Palestine devienne membre de plein droit de l'ONU et jusqu'à ce que l'occupant sioniste soit traduit devant la Justice internationale pour les massacres commis contre les Palestiniens dans la bande de Gaza. Le site d'information Ultra Algérie a, de son côté, relevé la présence remarquable de la gent féminine dans la campagne électorale, mais aussi la place qu'elle occupe dans les programmes des candidats.



D'après le média, bien qu'absentes de la course à la Présidentielle, les femmes sont bien présentes lors des meetings et autres activités de proximité qu'elles animent au profit des candidats, à l'image de la présidente du parti Tajamou Amel El Djazair (TAJ), Fatima Zohra Zerouati, pour le candidat indépendant, M. Abdelmadjid Tebboune, des militantes du Mouvement de la société pour la paix (MSP) en faveur du candidat, M. Abdelaali Hassani Cherif, et des militantes du Front des forces socialistes (FFS) qui font campagne pour leur candidat, M. Youcef Aouchiche. La gent féminine est également présente en force dans les salles de meetings, attentive aux propositions des candidats, a remarqué le média, faisant observer que les questions liées aux femmes occupent aussi une place importante dans les programmes électoraux des trois candidats à la Présidentielle du 7 septembre prochain. **R. N.**

## EN VUE D'ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE Dilmi appelle à voter pour le candidat Tebboune

**L**e secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdelatif Dilmi, a considéré hier à Guelma que le vote en faveur du candidat indépendant M. Abdelmadjid Tebboune lors de la présidentielle du 7 septembre, "garantirait la poursuite du développement agricole et assurerait l'autosuffisance et la sécurité alimentaire durable". Animant un meeting populaire en présence de représentants des agriculteurs de 12 wilayas de l'Est du pays au 13e jour de la campagne électorale de la prochaine présidentielle, M. Dilmi a précisé que le candidat indépendant M. Abdelmadjid Tebboune considère que "l'autosuffisance et la sécurité alimentaire durable sont fondamentales pour la souveraineté nationale". Il a également ajouté que "les voix des agriculteurs et des éleveurs lors de la prochaine présidentielle doivent être données au candidat indépendant M. Abdelmadjid Tebboune en signe de soutien aux efforts qu'il déploie au service de l'agriculture et des agriculteurs et de l'ancrage de leur droit à contribuer à l'économie nationale". M. Dilmi a appelé à se diriger en force aux urnes le 7 septembre prochain pour voter en faveur du candidat indépendant M. Abdelmadjid Tebboune, déclarant : "Soutenons celui qui nous soutient et prenons la main qui nous a été tendue durant les périodes difficiles en nous offrant gracieusement semences et fertilisants et en acheminant l'électricité vers nos terres".



APS

## HASSANI CHERIF EN MEETING À ADRAR : "Réalisation de programmes de développement pour le sud"

**L**e candidat du Mouvement de la société pour la paix (MSP) à la présidentielle du 7 septembre prochain, Hassani Cherif Abdelaali, s'est engagé, lundi dernier depuis la wilaya d'Adrar, à mettre en place des programmes de développement pour les régions du sud. Animant un meeting à la maison de la culture Chahid Chibani-Mohamed, au douzième jour de la campagne électorale, M. Hassani Cherif a promis, en cas de victoire, de mettre en place des programmes de développement pour les régions du sud afin de les rendre plus attractives, suivant une approche socioéconomique axée sur la réalisation de grands projets et infrastructures et la promotion de l'investissement dans divers secteurs, notamment l'agriculture et l'industrie de trans-



formation, "à travers le soutien aux petites et moyennes entreprises créatrices d'emplois". Evoquant le potentiel touristique de cette wilaya, le candidat du MSP a souligné "l'importance des zaouïas dans la promotion du tourisme reli-

gieux". Il a, par ailleurs, souligné "la nécessité de protéger le produit national, d'améliorer les normes de qualité, de valoriser les capacités locales, les ressources et l'artisanat, d'étendre les mécanismes de financement au niveau local tels que les subventions et les fonds de développement et d'adapter les investissements aux besoins". Hassani Cherif a, dans ce cadre, rappelé que son programme électoral "Forsa" (opportunité) proposait "le redécoupage administratif pour asseoir les bases du développement". Lors de son meeting, le candidat du MSP a appelé les citoyens d'Adrar à "se rendre massivement aux urnes", affirmant qu'une forte participation à cette élection cruciale "enverra un message clair à ceux qui veulent nuire à la patrie". **R. N.**

## Aouchiche depuis Ouargla Engagement pour un système économique équilibré

Le candidat du Front des forces socialistes (FFS) à la présidentielle du 7 septembre prochain, Youcef Aouchiche, s'est engagé, lundi soir depuis la wilaya de Ouargla, à mettre en place "un système économique équilibré" qui donne aux compétences nationales "la chance d'investir". Animant un meeting à la salle Sedrata dans la ville de Ouargla, dans le cadre de la campagne électorale de la présidentielle du 7 septembre, le candidat Youcef Aouchiche a affirmé qu'il œuvrera, s'il est élu, à "mettre en place un système économique équilibré qui donne aux compétences nationales la chance d'investir". L'Algérie "dispose des potentialités et des compétences lui permettant de réaliser le bond de développement escompté par le peuple", a-t-il dit, soulignant la nécessité pour le secteur des hydrocarbures d'appuyer le développement et l'économie nationale. Sur le plan social, le candidat du FFS s'est engagé à "lutter contre le chômage, notamment chez les jeunes", en tenant compte des "spécificités et potentialités de chaque région". Il a également promis de "revoir les salaires" et d'"augmenter les allocations destinées aux catégories vulnérables", proposant d'"allouer une partie de la fiscalité pétrolière au financement d'un fonds chargé d'investir dans les grands projets pour la création d'emplois". **R. N.**



FACE AUX DÉPENSES EXORBITANTES DES CÉRÉMONIES DE MARIAGE

# Halte au gaspillage

*Les mariages en Algérie, autrefois célébrés avec simplicité et authenticité, sont devenus au fil des années de véritables démonstrations de richesse et de prestige. Cette évolution a entraîné une flambée des coûts, rendant l'accès au mariage de plus en plus difficile pour les jeunes. Face à cette situation, des campagnes, via les réseaux sociaux, se multiplient pour appeler à une réduction des coûts des mariages, avec pour objectif de rendre cette union sacrée plus accessible.*

Aujourd'hui, se marier en Algérie implique souvent des dépenses exorbitantes. Entre les cérémonies somptueuses, les tenues coûteuses, les festins fastueux, et d'autres détails superflus, les familles se retrouvent souvent à dépenser des sommes colossales. Cette tendance, alimentée par une certaine compétition sociale, a poussé de nombreux couples à retarder ou même à renoncer à leur projet de mariage. La dot, qui était autrefois une simple formalité, est devenue un véritable fardeau financier. Certains parents, soucieux de maintenir un certain statut social, exigent des dots élevées, rendant le mariage encore plus inabordable pour de nombreux jeunes hommes. Face à cette réalité, de nombreuses campagnes en ligne ont vu le jour, portées par des activistes, des influenceurs et des citoyens soucieux de préserver la signification véritable du mariage. Ces campagnes prônent un retour à la simplicité, encourageant les familles à réduire les dépenses excessives et à se concentrer sur l'essentiel : l'union de deux personnes. Ces initiatives appellent notamment à une réduction des dots, à la limitation des invités aux proches intimes, et à l'organisation de célébrations plus modestes mais tout aussi significatives. Les réseaux sociaux sont devenus des plateformes clés pour diffuser ces messages, avec des hashtags et des discussions virales qui sensibilisent à la nécessité de repenser les coûts des mariages. De nombreux jeunes Algériens soutiennent ces campagnes, partageant leurs témoignages sur les difficultés financières qu'ils rencontrent pour se marier. Fatima, une jeune femme de 27 ans, raconte : « Mon fiancé et moi sommes ensemble depuis des années, mais les coûts exorbitants du mariage nous empêchent de franchir le pas. Nous ne voulons pas commencer notre vie ensemble avec des dettes. » Les parents aussi commencent à réagir. Certains se disent prêts à revoir leurs attentes à la baisse, comprenant que le bonheur de leurs enfants ne réside pas dans la grandeur des festivités, mais dans la solidité de leur relation.

## Voyager ou meubler son appartement

Face à la flambée des coûts et à la pression sociale pour organiser des mariages somptueux, une nouvelle tendance émerge : celle de privilégier des investissements durables comme les voyages ou l'aménagement de l'appartement, plutôt que de dépenser des sommes colossales pour des futilités. Pour beaucoup, ces dépenses excessives ne font qu'ajouter un stress financier inutile, au point de retarder, voire de dissuader complètement le mariage. Dans un contexte économique où les jeunes peinent déjà à accéder à un logement ou à stabiliser leur situation professionnelle, l'idée de dépenser autant pour une seule journée semble de plus en plus contestable. Face à cette réalité, de plus en plus de voix s'élèvent pour conseiller aux jeunes couples de repenser leurs priorités financières. Plutôt que



d'investir dans des festivités éphémères, pourquoi ne pas utiliser cet argent pour des projets plus durables, comme un voyage de noces mémorable ou l'aménagement de leur appartement ? Voyager, par exemple, offre aux couples une opportunité unique de créer des souvenirs durables, de découvrir de nouvelles cultures et de renforcer leur lien dans un cadre détendu et enrichissant. Un voyage de noces bien choisi peut non seulement offrir des moments inoubliables, mais aussi un temps précieux pour se reconnecter loin des stress quotidiens. De même, investir dans l'aménagement de son appartement permet de poser des bases solides pour la vie de couple. Un foyer bien équipé et confortable contribue à un environnement propice à une vie commune harmonieuse. Chaque achat, qu'il s'agisse de meubles ou d'électroménagers, est un investissement dans le quotidien du couple, apportant une réelle valeur ajoutée sur le long terme. Cette approche pragmatique invite à un changement de mentalité. Au lieu de se laisser entraîner par les attentes sociales et les pressions familiales, les jeunes couples sont encouragés à réfléchir à ce qui compte vraiment pour eux. Est-il plus important de se conformer aux normes en organisant une fête somptueuse, ou de se préparer sereinement à une vie commune en investissant dans

## Quand des couples choisissent l'essentiel

Dans une société où les mariages somptueux sont souvent synonymes de prestige et de statut social, certains couples algériens font un choix audacieux : celui de la simplicité. Ces couples, malgré les critiques et les commérages, ont décidé de privilégier l'essentiel plutôt que de céder à la pression sociale pour organiser des festivités extravagantes. Pour eux, l'importance du mariage ne réside pas dans la grandeur de la fête, mais dans la solidité de l'union. C'est le cas de Lina et Rachid, un couple d'Alger, qui ont choisi de célébrer leur mariage avec une cérémonie simple, en présence de leur famille proche et de quelques amis intimes. Leur décision a surpris leur entourage, habitué à des mariages fastueux. Lina se confie : « Nous voulions un mariage qui nous ressemble, sans artifice ni excentricité. Beaucoup de gens ont été étonnés, certains ont même critiqué notre choix, mais pour nous, l'essentiel

était de partager ce moment avec les personnes qui comptent vraiment. Le reste n'avait pas d'importance. » Le couple a préféré investir dans un voyage de noces en Europe plutôt que de dépenser des fortunes pour une réception grandiose. « Ce voyage nous a permis de commencer notre vie ensemble sur de bonnes bases, sans le stress des dettes ou des attentes sociales », ajoute Rachid. Fatima et Karim, originaires d'Oran, ont eux aussi opté pour un mariage modeste. Ils ont choisi d'organiser une simple cérémonie suivie d'un dîner en famille. Le couple a ensuite consacré ses économies à l'achat et à l'aménagement de leur appartement. Fatima se souvient : « Certains de nos proches n'ont pas compris notre choix. On nous a dit que nous faisons les choses à l'envers, que nous allons regretter de ne pas avoir eu un grand mariage. Mais nous savions ce que nous voulions : un foyer confortable pour commencer notre vie ensemble. » Karim ajoute : « Le plus important pour nous était de ne pas commencer notre mariage avec des dettes. Nous avons préféré utiliser notre argent pour quelque chose qui durera et qui bénéficiera à notre vie de couple sur le long terme. » Sabrina et Mehdi, de Constantine, ont choisi de célébrer leur mariage de manière totalement différente. Au lieu de louer une salle de fête, ils ont organisé un pique-nique dans un parc avec leurs amis et leur famille. La simplicité et l'authenticité de leur mariage ont fait beaucoup parler, mais le couple est resté fidèle à ses valeurs. Sabrina raconte : « Nous voulions un mariage qui reflète notre amour pour la nature et notre désir de

vivre simplement. Bien sûr, certains ont trouvé ça étrange, mais pour nous, c'était parfait. Nous étions entourés des personnes que nous aimons, et c'est tout ce qui comptait. » Mehdi ajoute : « Le mariage est un moment important, mais il ne doit pas être synonyme de stress ou de dépenses excessives. Notre mariage était simple, mais il était rempli de bonheur et de sincérité. Nous espérons que notre exemple encouragera d'autres couples à faire le choix qui leur correspond vraiment, sans se soucier des attentes des autres. » Ces témoignages montrent que de plus en plus de couples algériens osent sortir des sentiers battus en optant pour la simplicité. Ils refusent de céder à la pression sociale et choisissent de célébrer leur union de manière authentique, sans se laisser influencer par les normes imposées. Bien que leurs choix aient parfois suscité des réactions mitigées, ces couples ne regrettent rien. Au contraire, ils encouragent d'autres jeunes à franchir le pas et à suivre leur cœur plutôt que les diktats sociaux. Pour ces couples, le mariage ne se mesure pas à la grandeur des festivités, mais à la profondeur de l'engagement. Leur exemple prouve qu'il est possible de célébrer son union de manière simple, sans sacrifier la beauté ou la signification de l'événement. En choisissant la simplicité, ils montrent qu'il est possible de vivre pleinement son mariage, sans se laisser écraser par le poids des attentes sociales ou des dépenses inutiles. Leur espoir est que d'autres couples s'inspirent de leur expérience pour créer des mariages qui leur ressemblent vraiment, centrés sur l'essentiel : l'amour et le bonheur partagé.

LE FESTIVAL INTERNATIONAL D'ART CONTEMPORAIN (IFCA)

# Un retour tant attendu

Après plusieurs années d'absence, le Festival International d'Art Contemporain (IFCA) fait un retour attendu sur la scène culturelle algérienne. Placée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, la 8e édition de cet événement phare s'annonce prometteuse, sous le slogan évocateur « Pour un nouvel héritage ».

Ce thème traduit la volonté des organisateurs de redéfinir et de réinventer l'art contemporain en Algérie, tout en s'inspirant des richesses culturelles du passé. Le retour de l'IFCA marque un moment clé pour la culture algérienne, après une longue période marquée par des interruptions et des incertitudes. Ce festival, qui avait su s'imposer comme un rendez-vous incontournable pour les amateurs d'art contemporain, revient avec une ambition renouvelée : offrir une plateforme aux artistes émergents et confirmés pour exposer leur créativité à l'échelle internationale. Le choix du slogan « Pour un nouvel héritage » n'est pas anodin. Il reflète une volonté de construire un pont entre les traditions artistiques algériennes et les expressions contemporaines. Cette 8e édition vise à explorer comment les artistes peuvent s'inspirer de leur héritage culturel tout en le réinterprétant à travers des techniques modernes et des perspectives novatrices. L'objectif est de stimuler une réflexion profonde sur l'identité artistique algérienne, en encourageant des œuvres qui dialoguent avec le passé tout en s'inscrivant résolument dans le présent. Ce thème promet de donner naissance à des créations originales et inspirantes, à la fois ancrées dans la culture locale et ouvertes aux influences mondiales. Dans le cadre de cette édition, un appel à candidatures a été lancé, invitant les jeunes artistes plasticiens à soumettre leurs œuvres pour participer au festival. Cet appel est une opportunité unique pour les artistes en herbe de faire connaître leur travail et de se mesurer à



d'autres talents internationaux. Ouvert à tous les artistes plasticiens algériens et étrangers, cet appel vise à encourager la diversité des expressions artistiques et à favoriser l'émergence de nouvelles voix dans le monde de l'art contemporain. Les organisateurs ont insisté sur l'importance de donner la parole aux jeunes créateurs, qui représentent l'avenir de l'art en Algérie. La 8e édi-

tion de l'IFCA promet d'apporter plusieurs nouveautés pour raviver l'intérêt des artistes et du public. Outre les expositions classiques, le festival inclura des ateliers interactifs, des performances en direct, et des débats autour de l'avenir de l'art contemporain en Algérie et dans le monde. Le festival prévoit également des collaborations internationales, invitant des artistes et des

curateurs étrangers à participer aux événements, dans le but de favoriser l'échange culturel et de positionner l'Algérie comme un carrefour de la création artistique contemporaine. Le retour de l'IFCA est perçu comme un signe positif pour le renouveau de la scène culturelle en Algérie. Il est attendu que le festival joue un rôle clé dans la redynamisation des arts visuels, en créant des

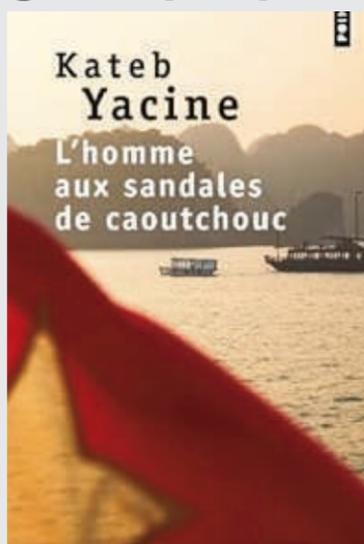
opportunités pour les artistes, en attirant l'attention des médias, et en suscitant l'intérêt du public pour l'art contemporain. Ce festival pourrait également servir de catalyseur pour d'autres initiatives artistiques à travers le pays, inspirant de nouvelles générations d'artistes et renforçant le rôle de l'Algérie sur la scène artistique internationale.

R.C

## A LIRE, "L'HOMME AUX SANDALES DE CAOUTCHOUC" DE KATEB YACINE

### Un hommage au peuple vietnamien

Kateb Yacine, figure emblématique de la littérature algérienne, est surtout connu pour son chef-d'œuvre "Nedjma". Cependant, un autre de ses ouvrages, "L'homme aux sandales de caoutchouc", publié en 1970, occupe une place particulière dans sa carrière. Ce livre est à la fois un témoignage poignant et un hommage vibrant à la lutte vietnamienne contre l'impérialisme américain. À travers cette œuvre, Kateb Yacine s'affirme comme un écrivain engagé, solidaire des luttes anti-coloniales à travers le monde. "L'homme aux sandales de caoutchouc" est le résultat d'un voyage de Kateb Yacine au Vietnam en 1967, à un moment où le pays est plongé dans une guerre dévastatrice contre les États-Unis. Profondément marqué par la résistance et le courage des Vietnamiens, Kateb Yacine décide de raconter leur combat à travers une pièce de théâtre qui mêle témoignage direct et dénonciation de la violence coloniale. Le titre de l'ouvrage fait référence aux sandales fabriquées à partir de pneus usagés, portées par les combattants vietnamiens. Ces sandales symbolisent la simplicité, la débrouillardise et la détermination des hommes et des femmes qui luttent pour leur indépendance. À travers "L'homme aux sandales de caoutchouc", Kateb Yacine exprime une solidarité profonde avec les peuples en lutte contre l'oppression, qu'ils soient en Algérie, au Vietnam ou ailleurs. L'auteur voit dans le combat vietnamien un miroir de la lutte algérienne pour l'indépendance, et il utilise sa plume pour établir un lien



entre ces deux histoires de résistance. L'œuvre se distingue par son ton militant, où le langage poétique de Kateb Yacine se mêle à une dénonciation acerbe de la guerre et de l'impérialisme. Le texte est à la fois un cri de révolte et un appel à la solidarité internationale, un thème cher à l'auteur qui voyait dans la littérature un moyen de combattre l'injustice. Kateb Yacine utilise la forme théâtrale pour donner une dimension universelle à son message. La pièce est construite autour de scènes qui illustrent la vie quotidienne des Vietnamiens sous les bombes, leur résistance acharnée et leur espoir d'un avenir libre. Le texte est direct, parfois brutal, mais toujours empreint d'une profonde humanité.

L'écriture de Kateb Yacine est à la fois simple et puissante. Il parvient à capturer l'essence du conflit et à la transmettre à son public, sans jamais tomber dans le pathos. Son style, mêlant prose et poésie, confère à l'œuvre une force singulière, où chaque mot est choisi pour son impact émotionnel et politique. À sa sortie, "L'homme aux sandales de caoutchouc" reçoit un accueil mitigé. Si certains saluent le courage de Kateb Yacine et la puissance de son message, d'autres lui reprochent son engagement trop explicite, voire manichéen. Cependant, avec le temps, l'œuvre est reconnue pour sa valeur historique et littéraire, devenant un témoignage important de la période des luttes anti-coloniales. Aujourd'hui, "L'homme aux sandales de caoutchouc" est étudié comme un exemple de littérature engagée, où l'auteur ne se contente pas de raconter une histoire, mais cherche à éveiller les consciences et à encourager l'action. Le livre reste une source d'inspiration pour ceux qui voient dans la littérature un moyen de changer le monde. "L'homme aux sandales de caoutchouc" est bien plus qu'un simple ouvrage sur la guerre du Vietnam. C'est un cri du cœur, un appel à la résistance contre toute forme d'oppression, et un témoignage de l'engagement inébranlable de Kateb Yacine pour la liberté et la justice. En écrivant cette pièce, l'auteur algérien a non seulement honoré le peuple vietnamien, mais il a également laissé un héritage précieux à tous ceux qui, à travers le monde, luttent encore pour leur émancipation.

R.C

## « Trésors de la peinture algérienne » Une expo-vente exceptionnelle à la Galerie Guessoum

Alger s'apprête à accueillir un événement artistique majeur : l'exposition intitulée « Trésors de la peinture algérienne », qui se tiendra du 21 septembre au 24 octobre 2024 à la Galerie Guessoum, située au 21 de la rue de Brazza à Hydra. Cette exposition, qui se double d'une vente de tableaux, est d'ores et déjà considérée comme l'événement incontournable de la rentrée culturelle algérienne. L'exposition « Trésors de la peinture algérienne » promet d'être une plongée au cœur de l'histoire artistique du pays, réunissant des œuvres d'une valeur inestimable, signées par les plus grands maîtres de la peinture algérienne. Le catalogue de l'exposition dévoile une sélection d'artistes légendaires dont les noms résonnent bien au-delà des frontières du pays. Parmi eux, Mohamed Khadda, Choukri Mesli, Souhila Belbahar, Hacene Benaboura, M'hamed Issiakhem, et Baya. Chacun de ces artistes a contribué, par son œuvre, à façonner l'identité artistique algérienne moderne. Le choix de la Galerie Guessoum pour accueillir cet événement n'est pas anodin. Située au cœur d'Hydra, un quartier historique d'Alger, cette galerie est connue pour sa contribution à la promotion de l'art contemporain en Algérie. Sa programmation éclectique et ses expositions soigneusement curatées en ont fait un lieu de référence pour les amateurs d'art. Au-delà de l'exposition, la vente des œuvres ajoute une dimension particulière à l'événement. Les amateurs d'art auront l'occasion d'acquérir des pièces uniques, des chefs-d'œuvre qui, pour certains, n'ont jamais été exposés au public. Cette vente s'annonce comme une véritable opportunité pour les collectionneurs de posséder un morceau de l'histoire de l'art algérien. Le succès attendu de cet événement pourrait bien ouvrir la voie à d'autres initiatives similaires, renforçant ainsi la place de l'Algérie sur la carte de l'art contemporain et historique. Pour les artistes, les collectionneurs et les amateurs d'art, c'est une occasion inégalée de rendre hommage à ceux qui ont marqué de leur empreinte le paysage artistique du pays.



**RENFORCEMENT DES MESURES CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME**

# Vers une meilleure protection du système financier

*Le 24 juillet 2024, un tournant majeur a été pris dans la régulation financière en Algérie avec la publication du Règlement N° 24-03 relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, et le financement de la prolifération des armes de destruction massive.*

**P**ublié au Journal officiel N°58, ce texte de loi introduit des mesures renforcées pour les banques et les institutions financières, y compris les services d'Algérie Poste, afin de protéger l'économie nationale contre ces menaces graves. Signé par Salah-Eddine Taleb, le gouverneur de la Banque d'Algérie, ce règlement vient réactualiser les dispositifs déjà en place, en application de la loi N° 05-01 du 6 février 2005. Le but est de mieux encadrer et contrôler les flux financiers pour prévenir et détecter toute tentative de blanchiment d'argent ou de financement d'activités illicites, comme le terrorisme ou la prolifération des armes de destruction massive. Selon l'article 01, le règlement vise à « définir le dispositif relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive que les banques, les établissements financiers et les services financiers d'Algérie Poste doivent mettre en place ». Cette directive implique des obligations strictes pour ces institutions, en renforçant les mesures de contrôle et de signalement des activités suspectes.

## Obligations renforcées pour les institutions financières

Les banques, établissements financiers et services financiers d'Algérie Poste sont désormais tenus de mettre en œuvre des mesures rigoureuses pour identifier, surveiller, et signaler toute transaction suspecte. Le règlement précise les attentes en matière de contrôle interne, obligeant ces institutions à adopter des protocoles stricts pour vérifier l'identité des clients, surveiller les comptes et transactions, et signaler toute activité inhabituelle ou potentiellement illicite. Parmi les termes essentiels définis par ce règlement, on trouve « institutions assujetties », « client », « comptes de passage », et « banque fictive ». Ces définitions sont cruciales pour éviter toute ambiguïté et s'assurer que les institutions financières comprennent bien leurs obligations. Par exemple, le concept de « banque fictive » est particulièrement important pour prévenir l'établissement de structures financières illégitimes destinées à dissimuler des fonds d'origine douteuse.

## Impact et Implications

Ce règlement marque une avancée significative dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en Algérie. En imposant des obligations strictes aux institutions financières, le texte vise à renforcer la transparence et à garantir que le système financier algérien ne soit pas utilisé à des fins criminelles. Ces mesures devraient non seulement protéger l'économie nationale, mais aussi améliorer la coopération avec les organismes internationaux dans la lutte contre ces crimes transnationaux. Les institutions financières sont donc appelées à revoir et à adapter leurs procédures internes pour se conformer à ce nouveau cadre réglementaire. La mise en œuvre efficace de ces mesures nécessitera une formation continue du personnel, des audits réguliers, et une



coordination étroite avec les autorités de régulation.

## Traçabilité renforcée et une vigilance accrue

Avec la publication du Règlement N° 24-03, l'Algérie se dote d'un cadre réglementaire renforcé pour combattre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, et la prolifération des armes de destruction massive. En plus de la surveillance des transactions, ce règlement introduit des mesures clés pour renforcer le contrôle interne des institutions financières, améliorer la traçabilité des opérations et garantir une vigilance accrue face aux risques liés aux activités illicites. Les institutions financières sont désormais tenues de renforcer leur contrôle interne pour détecter et prévenir les activités suspectes. Le règlement insiste sur la nécessité d'une vigilance accrue, notamment en ce qui concerne les banques fictives, qui pourraient être utilisées pour dissimuler des activités illicites. Cette mesure vise à combler les failles dans le système financier qui pourraient permettre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Le contrôle interne des banques et autres établissements financiers doit désormais inclure des procédures de vérification rigoureuses pour détecter toute anomalie ou comportement suspect. Les institutions doivent mettre en place des mécanismes de surveillance plus sophistiqués pour analyser les transactions et identifier les schémas potentiellement frauduleux.

## Interdiction des comptes anonymes et systématisation des signalements

Une des dispositions les plus marquantes du règlement est l'interdiction formelle de l'ouverture de comptes anonymes ou sous des noms fictifs. Pour garantir une traçabilité améliorée des opérations financières, chaque acte suspect doit désormais être systématiquement signalé à la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF). Cette exigence vise à éviter que des comptes non identifiés ne soient utilisés pour des transactions illicites, renforçant ainsi la transparence du système financier. Les institutions financières sont également tenues de maintenir une documentation complète et accessible sur les clients et leurs transactions, facilitant ainsi le suivi et la vérification des opérations par les autorités compétentes.

## Mesures complémentaires sur le mouvement des capitaux et le secret bancaire

Le règlement introduit plusieurs autres mesures importantes concernant le mouvement des capitaux et le secret bancaire. Les institutions financières doivent désormais adopter des politiques strictes pour surveiller les mouve-

ments de capitaux importants et inhabituels. Les transactions suspectes doivent être signalées sans délai aux autorités, et les pratiques de secret bancaire ne doivent pas compromettre la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. En ce qui concerne le recrutement et la formation des personnels des banques, le règlement stipule que les institutions doivent mettre en place des programmes de formation continue pour sensibiliser leurs employés aux risques financiers et aux techniques de détection des activités suspectes. La formation doit inclure des modules spécifiques sur la réglementation en vigueur et les meilleures pratiques en matière de prévention du blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.

## Application aux succursales et filiales internationales

Le règlement s'applique également

aux succursales et filiales internationales des institutions financières algériennes. Les banques doivent s'assurer que leurs entités à l'étranger respectent les mêmes normes rigoureuses en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Cela inclut la mise en place de programmes de prévention adaptés aux spécificités locales tout en maintenant une cohérence avec les exigences nationales.

Le Règlement N° 24-03 marque une étape importante dans la lutte contre les activités financières illicites en Algérie. En imposant des mesures renforcées sur le contrôle interne, la traçabilité des transactions, et la formation du personnel, ce texte de loi vise à protéger le système financier national contre les abus et à garantir une plus grande transparence. Avec ces nouvelles obligations, les institutions financières sont mieux équipées pour détecter et prévenir les risques liés au blanchiment d'argent, au financement du terrorisme, et à la prolifération des armes de destruction massive, renforçant ainsi la sécurité économique du pays. Avec l'introduction du Règlement N° 24-03, l'Algérie montre sa détermination à renforcer la sécurité de son système financier. En imposant des mesures strictes et en clarifiant les obligations des institutions financières, ce texte de loi vise à prévenir les abus et à protéger le pays contre les menaces du blanchiment d'argent, du financement du terrorisme, et de la prolifération des armes de destruction massive. Ce règlement constitue ainsi une étape cruciale pour garantir la transparence et la stabilité du secteur financier en Algérie.

**Blida  
Nouveaux établissements éducatifs la prochaine rentrée scolaire**

La wilaya de Blida enregistre la réalisation d'un important nombre de nouveaux établissements scolaires qui devront entrer en fonction dès cette rentrée 2024-2025. La majorité de ces nouvelles structures scolaires ont été réalisées au niveau des nouveaux pôles urbains de Blida pour pouvoir répondre à la demande des parents et des élèves et les encourager à occuper leurs nouveaux logements. Au niveau du quartier 5.340 logements AADL, au pôle urbain Safsaf, commune de Mefthah, on enregistre la réception d'un lycée type 1.000, une école primaire de type 2 au site 330 et une autre du même type au site 2 au quartier 2.000+2.500+4.000 logements. La ville de Mefthah a également bénéficié d'une école primaire de type D, site 1 au quartier des 4.000 logements. Les habitants du quartier Al-Hachem, commune de Oued Jaar, et ceux de la ville de Mouzaia, accueilleront les élèves du premier palier dans de nouvelles écoles de type D. Au niveau du pôle de Sidi Serhane, site 1 et 2, commune de Bouinane, les habitants du quartier des 5.000/7.000 logements pourront inscrire leurs enfants dans deux nouvelles écoles primaires de type D. Le centre de Bouarfa, commune de Blida, enregistre lui aussi la réalisation d'une nouvelle école primaire de type G. Par ailleurs, la direction de l'éducation de Blida annonce la réception de 88 nouvelles classes d'extension et six cantines scolaires et le lancement de réalisation de six nouveaux établissements scolaires. La commune de Bougara a débloqué un budget de 17 milliards pour assurer des repas chauds aux écoliers dans différentes cantines que compte la commune.

BORDJ BOU ARRERIDJ  
**Octroi de 3 arrêtés de concession de foncier économique**

*Trois arrêtés de concession de foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat et destinés aux projets d'investissement ont été délivrés dernièrement à Bordj Bou Arreridj depuis la plateforme numérique de l'investisseur, a-t-on appris auprès du chargé de la gestion du guichet unique de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) dans la wilaya, Hamza Tite.*



**L**e même responsable a précisé que le foncier octroyé occupe une aire de 5,2 hectares dont 3 hectares situés dans la zone industrielle de mechta Fatma de la commune d'El Hamadia et 2,2 hectares dans la zone industrielle R'maïl dans la commune de Ras El Oued. L'octroi de ce foncier a été effectué conformément aux lois et nouvelles dispositions relatives aux modalités d'octroi de ces terrains en fonction des offres disponibles via la plateforme numérique de l'investisseur dont la gestion est confiée à

l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, selon la même source. Les projets des bénéficiaires de ces assiettes foncières dont la concrétisation sera lancée prochainement dans le cadre de la stratégie de l'Etat de diversifier des exportations permettront de générer plus de 1.000 emplois directs, a souligné le même cadre. Selon la même source, ces assiettes avaient été récupérées dernièrement dans le cadre de l'opération d'assainissement et de recouvrement du foncier économique inexploité en application des instructions du wali, Kamel Nouicer

relatives à la fermeté dans l'assainissement de la nomenclature des investissements pour une exploitation plus efficace du foncier économique. Selon les services de la wilaya, plus de 83 hectares du foncier économique inexploité à Bordj Bou Arreridj ont été récupérés dans le cadre du travail de la commission de wilaya chargé du suivi et de l'assainissement des projets d'investissement installée en vertu de la loi 23-17 fixant les conditions et les modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat destiné à la réalisation de projets d'investissement.

Tizi-Ouzou  
**La dermatose nodulaire contagieuse recule**



La dermatose nodulaire contagieuse enregistre une certaine régression en termes de mortalité dans la wilaya de Tizi-Ouzou. « De 25 à 35 décès par jour à cause de la dermatose nodulaire contagieuse, on est passé, hier dimanche, à 7 sujets décédés », nous confie Djamel Sersoub, le directeur des services agricoles (DSA) de la wilaya de Tizi-Ouzou. «Même tendance aussi en termes de foyers puisque nous enregistrons de moins en moins de foyers enregistrés. Et ce même si d'autres communes ont été touchées », souligne encore Sersoub qui espère que les prochains jours seront plus cléments, avec toutes les mesures prises par les éleveurs eux-mêmes, les autorités locales (APC) et les comités du village, qui ont été partie prenante dans la lutte contre la pathologie. Les services agricoles comptent beaucoup sur la vaccination du cheptel, dont l'opération a été lancée récemment pour freiner voire endiguer cette maladie qui touche essentiellement les bovins sans être transmissible à l'humain. « A ce jour (26.08.2024) et à l'heure où je vous parle, cette opération de vaccination a touché 4114 sujets sur les 15.000 prévus », précise encore le DSA. Ce même responsable ne manque pas de saluer la prise de conscience des éleveurs qui ont pris désormais le taureau par les cornes « en procédant à la démoustication de leurs étables et surtout à les entretenir correctement avec une hygiène de plus en plus rigoureuse ».

PROJETS INNOVANTS

**L'université d'Oran 2 obtient son 7<sup>e</sup> label**

**D**es étudiants de l'Université d'Oran 2 « Ahmed Benahmed » ont obtenu, à ce jour, 7 labels de projets innovants décernés par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises. Tout récemment, Benamar Ikram, étudiante à la Faculté des sciences économiques de l'Université d'Oran 2 et première à avoir présenté un projet innovant dans le cadre

de la 2<sup>ème</sup> promotion 2023-2024, vient d'obtenir le label de projet innovant ayant trait à l'amélioration des mécanismes de gestion, selon cet établissement d'enseignement supérieur. Son projet intitulé « My Mib Wizard » est le 7<sup>ème</sup> à avoir reçu ce label décerné aux porteurs de projets de l'incubateur des affaires de l'Université d'Oran 2, dans le cadre de l'arrêté ministériel 1275, portant mécanisme

« un diplôme-une startup/un diplôme-un brevet d'invention », a-t-on ajouté. Il convient de signaler que, durant l'année universitaire 2023-2024, l'Université « Ahmed Benahmed » a enregistré 90 projets de start-ups, tous domaines confondus, 43 projets de micro-entreprises, ainsi que 15 projets pour l'obtention de brevets d'invention. Par ailleurs, 52 étudiants de cet établissement universitaire prennent part, jusqu'au

2 septembre prochain, à une session de formation destinée aux porteurs de micro-projets, dont l'encadrement est assuré conjointement par les Centres de développement de l'entrepreneuriat des 3 universités d'Oran et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), et ce dans le cadre de la consolidation de l'esprit entrepreneurial et de l'innovation des étudiants.

**L**a station de dessalement d'eau de mer, implantée à Tighremt, dans la commune de Toudja, sur la côte Ouest, a une capacité nominale de 300.000 mètres cubes par an et a pour objectif principal de sécuriser l'approvisionnement en eau potable dont les insuffisances ont été révélées par la longue sécheresse qui a frappé la wilaya, au point d'assécher sa principale source hydrique, le barrage de Tichy Haff. Pour éviter toute catastrophe, le gouvernement a dû décider un plan d'urgence consistant, dans une première phase, à réhabiliter les forages existants et à forer de nouveaux puits, ce qui a permis de réduire sensiblement le stress hydrique. La solution définitive toutefois s'est cristallisée dans la

STATION DE DESSALEMENT D'EAU DE MER À BEJAÏA  
**Fin des travaux en décembre**

réalisation d'une usine de dessalement dont Bejaïa a finalement bénéficié dans la foulée de la décision du président de la République de construire cinq nouvelles stations de dessalement. Lancée en juin 2022, la fin des travaux de l'usine a été fixée pour fin décembre de l'année en cours. Lors de la visite, dimanche dernier, du wali de Bejaïa sur le site, les responsables du chantier lui ont assuré que le taux d'avancement est à hauteur de 70%. Kamel Eddine Kherbouche s'est montré satisfait

de la cadence de réalisation, relevant que le site s'est révélé techniquement difficile. Le wali a mis en exergue les moyens humains mobilisés, soit plus de 900 personnes travaillant en mode 3X8 et 7/7, pour tenir les délais, ainsi que le nombre appréciable, soit une centaine, d'engins engagés dans cette tâche. Le nombre d'heures de travail nécessaire pour achever les travaux ont été revu à la hausse en raison de ces difficultés du site, soit 3,5 millions, contre 2 millions d'heures

prévus initialement. Selon les déclarations du wali, il ne resterait aujourd'hui que le montage des équipements qui sont en cours de réception, ainsi d'ailleurs que les grosses conduites devant assurer le transfert de l'eau dessalée pour être injectée dans le réseau de distribution. Les travaux du transfert des eaux ont été engagés par l'ADE en même temps que la réalisation de l'usine, de sorte qu'aujourd'hui le taux d'avancement de ce projet affiche plus de 50%.

Le projet comprend, en effet, la réalisation de deux réservoirs, le premier d'une capacité de 50.000 mètres cubes et le second d'une capacité de 25.000 mètres cubes, ainsi qu'une station de pompage d'eau. Il faut savoir également que ce projet, auquel a été consacrée une grosse enveloppe budgétaire, ne concerne pas que Bejaïa. En effet, les wilayas de Sétif, Bouira, Bordj Bou Arreridj en bénéficieront tout autant. Pour assurer une mise en service rapide de l'usine, un plan de formation complet a été élaboré pour le personnel qui sera en charge de la faire fonctionner. L'effectif est fixé à 172 permanents qui se soumettront à des stages pratiques au niveau des différentes stations de dessalement en service.

## TUNISIE

## Saïed procède à un vaste remaniement ministériel

*Après avoir changé de Premier ministre au début du mois d'août, le président tunisien Kaïs Saïed a remplacé dimanche dernier 19 ministres dont ceux des Affaires étrangères et de la Défense, ainsi que trois secrétaires d'État.*

Le président de Tunisie Kaïs Saïed a procédé dimanche 25 août à un vaste remaniement ministériel sans donner d'explications, à un peu plus d'un mois de l'élection présidentielle. Ce remaniement inattendu comprend le remplacement de 19 ministres, dont ceux des Affaires étrangères et de la Défense, et de trois secrétaires d'État, après le limogeage début août du Premier ministre, qui n'a pas été remplacé depuis. Mohamed Ali Nafti, ancien diplomate ayant exercé dans plusieurs ambassades tunisiennes, notamment en Grèce, en Espagne et en Corée du Sud, est le nouveau chef de la diplomatie. Il occupait le poste de secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères lorsque Kaïs Saïed l'avait démis de ses fonctions en 2021. Khaled Shili, également ex-diplomate et ancien responsable au ministère des Affaires étrangères, est désigné ministre de la Défense. Il a notamment été ambassadeur en Jordanie. Selon la présidence, les trois nouveaux secrétaires d'État assisteront le ministre des Affaires étrangères, le ministre de l'Agriculture et des ressources hydrauliques et celui de l'Emploi. Le président Kaïs Saïed, 66 ans, démocratiquement élu en 2019, s'est accaparé tous les pouvoirs lors d'un coup de force le 25 juillet 2021, et est depuis accusé de dérive autoritaire par l'opposition et ses détracteurs. Il brigue aujourd'hui un second mandat présidentiel dans le cadre de ce qu'il a qualifié de "guerre de libération et



d'autodétermination" visant à "établir une nouvelle république". Face à lui lors de cette présidentielle prévue le 6 octobre, les deux autres

candidats sont Zouhair Maghzaoui, un ex-député de la gauche panarabe, et un industriel quadragénaire, Ayachi Zammel, chef d'un

parti libéral. Mardi, l'ONG Human Rights Watch (HRW) avait affirmé qu'"au moins huit candidats potentiels ont été

poursuivis en justice, condamnés ou emprisonnés" et, de facto, "empêchés de se présenter". Il s'agit notamment des dirigeants de l'opposition Issam Chebbi et Ghazi Chaouachi, et de la cheffe du Parti destourien libre Abir Moussi, une figure de l'opposition nostalgique des anciens régimes de Habib Bourguiba et Zine El Abidine Ben Ali.

"Après avoir emprisonné des dizaines d'opposants et de militants de renom, les autorités ont écarté presque tous les concurrents sérieux de la course à la présidence, réduisant cette élection à une simple formalité", a déclaré Bassam Khawaja, directeur adjoint de la division Moyen-Orient/Afrique du Nord pour HRW. Plusieurs candidats s'étaient notamment plaints d'avoir été entravés sur le plan administratif pour obtenir les formulaires de parrainages ainsi qu'un extrait de casier judiciaire. Le 8 août, les services du président avaient annoncé le limogeage du Premier ministre Ahmed Hachani, sans donner d'explications officielles. Après s'être octroyé les pleins pouvoirs, Kaïs Saïed a révisé la Constitution pour substituer au régime parlementaire en vigueur, un système ultraprésidentieliste où le Parlement n'a pratiquement plus de pouvoirs. Il a, en outre, selon ses opposants, démantelé la plupart des institutions de contre-pouvoirs instaurées depuis l'avènement de la démocratie et la chute de la dictature de Ben Ali en 2011, dans le sillage du Printemps arabe.

## EST DE LA LIBYE

## Des gisements pétroliers fermés et les exportations suspendues

La Libye est gouvernée par deux exécutifs rivaux : le gouvernement d'union nationale d'Abdel Hamid Dbeibah, installé à l'Ouest et reconnu par l'ONU, et l'autre dans l'Est, soutenu par le puissant maréchal Khalifa Haftar. Les autorités de l'Est de la Libye ont annoncé, lundi 26 août, la « fermeture de tous les gisements et terminaux pétroliers » ainsi que « l'arrêt des exportations jusqu'à nouvel ordre », sur fond de crise politique majeure avec le gouvernement rival de Tripoli, reconnu par l'ONU. Cette décision qui correspond au blocage des principales infrastructures pétrolières du pays – majoritairement situées dans l'Est – intervient en

réponse à une prise de contrôle lundi matin de la Banque centrale de Libye (BCL) et au remplacement de son gouverneur par les autorités de Tripoli. La BCL centralise les recettes des exportations d'hydrocarbures et gère le budget de l'Etat qui est ensuite redistribué entre les différentes régions, y compris l'Est. En proie au chaos depuis la chute et mort du dictateur Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye est gouvernée par deux exécutifs rivaux : le gouvernement d'union nationale d'Abdel Hamid Dbeibah, installé à l'Ouest et reconnu par l'ONU, et l'autre dans l'Est, soutenu par le puissant maréchal Khalifa Haftar. Le gouverneur de la BCL, Seddiq el-Kebir,

était critiqué dernièrement par l'entourage de M. Dbeibah pour sa gestion des ressources de l'Etat et de la manne pétrolière. Le 11 août, plusieurs dizaines de personnes, dont certaines armées, avaient tenté de l'expulser du bâtiment avant leur dispersion. Une semaine plus tard, le directeur informatique de la BCL avait été brièvement enlevé. Le gouvernement de l'Est, basé à Benghazi, a dénoncé dans son communiqué lundi des « attaques et tentatives d'incursion par la force » dans les locaux de la BCL, visant à prendre le contrôle de cette institution de manière « illégale » et qui ont « bloqué et perturbé les transactions bancaires » dans le pays. L'exécutif de l'Est a également dé-

claré « l'état de force majeure » sur les champs et ports pétroliers, ce qui a entraîné leur fermeture, une décision qui est normalement du ressort de la Compagnie nationale de pétrole. Ces décisions ont été déclenchées par l'entrée lundi dans les locaux de la BCL d'une commission dite « de passation de pouvoirs », nommée par le Conseil présidentiel, basé à Tripoli. Cette commission est réputée proche du premier ministre Dbeibah. Des images diffusées par les médias locaux ont montré les membres de cette commission dans le bureau du gouverneur, en l'absence de ce dernier qui avait fait fermer l'institution la veille et mis en congé son personnel.

## MAURITANIE

## La ministre de l'Environnement visite le projet WACA

Le ministre mauritanien de l'Environnement et du Développement durable, Mme Messouda Mint Baham Ould Mohamed Laghdaf a visité, dans l'après-midi de lundi dernier le projet d'investissement régional de la résilience des zones côtières en Afrique de l'ouest, connu sous le nom WACA (West Africa Coastal Areas). Au cours de la visite, la ministre a écouté une présentation du projet présentée par son coordinateur, M. Mohamed Lemine Ould Ebbah ainsi que les réalisations entreprises dans le domaine de la préservation des ressources naturelles vulnérables dans les zones côtières à travers la fermeture de 3 brèches situées en face de l'hôtel El Ahmadi en plus de la mise en place d'un observatoire national de la plage dont le siège est actuellement en cours de construction, le financement 180 projets sociaux, la révision des lois liées à la plage au profit du milieu marin et l'équipement des délégations régionales situées au niveau des zones d'in-



tervention. Dans une déclaration à l'AMI, la ministre a affirmé les visites qu'elle a entre-

prise au niveau de la Grande Muraille verte, de la Réserve de Djawling et du projet WACA s'inscrit dans le cadre des instructions du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani visant l'instauration d'une gestion transparente et responsable des ressources naturelles. Elle a ajouté que ces visites lui ont permis de connaître les actions entreprises en faveur de l'amélioration des conditions de vie des populations concernées. Le Projet, qui a été conçu pour répondre au besoin croissant d'intégration régionale, est une instance de mobilisation grâce à laquelle les partenaires techniques et financiers peuvent contribuer au développement durable du littoral, avec comme angle d'attaque la lutte contre l'érosion et les inondations côtières. Le projet concerne la Mauritanie, le Sénégal, la Gambie, la Guinée-Bissau, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Bénin et Sao Tomé-et-Principe.

JOURNÉE NATIONALE POUR LA RESTITUTION DES CORPS DES MARTYRS PALESTINIENS

# L'entité sioniste emprisonne même les morts

*Les Palestiniens ont commémoré la Journée nationale pour la restitution des corps des martyrs, une occasion poignante qui se déroule chaque année le 27 août.*

**C**ette journée vise à rappeler le sort des corps détenus par l'armée d'occupation sioniste, souvent conservés dans des cimetières numérotés ou des morgues, sans aucune information divulguée depuis des années.

« Des Noms, Une Patrie »

Cette année, la commémoration s'articule autour du thème « Des noms, une patrie », soulignant l'importance de chaque martyr et de leur lien indéfectible avec leur terre natale. La campagne nationale pour récupérer ces corps est organisée en collaboration avec les institutions de prisonniers palestiniens et les familles des martyrs, se traduisant par des manifestations dans plusieurs villes palestiniennes.

Issam Al-Aroui, représentant de la Campagne nationale, a déclaré à l'APS, que les familles des martyrs remettront une lettre à la Croix-Rouge internationale dans les villes d'El Khalil et Tulkarem. Cette démarche vise à faire pression sur l'entité sioniste pour récupérer les corps de leurs proches, permettant ainsi aux familles de faire leur deuil digne.

Fares Qaddoura, président de la Commission des affaires des prisonniers palestiniens, a souligné l'importance d'une participation massive aux activités de cette journée. Il a déclaré que cette commémoration survient à un moment critique, alors que le peuple palestinien fait face à des violences incessantes à Ghaza. C'est une occasion de faire entendre la voix palestinienne et de revendiquer la restitution des corps des martyrs.



Le nombre de martyrs du mouvement des prisonniers, dont les corps sont détenus par l'armée d'occupation, est estimé à 32. Parmi eux, le premier martyr, Anis Dawla, est détenu depuis 1980, tandis que le dernier, Zaher Raddad, est tombé récemment après avoir été gravement blessé. Ce chiffre ne repré-

sente qu'une fraction des martyrs, car de nombreux corps restent non identifiés et sont considérés comme disparus. Depuis le début de la guerre contre Ghaza, l'armée d'occupation a enlevé des milliers de corps de citoyens, laissant leurs familles dans l'anxiété. Peu d'informations ont été fournies

sur leur sort, et certains corps non identifiés ont été enterrés dans des fosses communes. La Journée nationale pour la restitution des corps des martyrs, instituée par le Conseil des ministres palestinien en 2008, vise à faire pression sur l'entité sioniste pour qu'elle révèle le sort des martyrs et des disparus.

 75<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DES CONVENTIONS DE GENÈVE

## L'humanité vit les pires séquences de son histoire à travers le génocide de Ghaza

**A** l'heure de la célébration du 75<sup>e</sup> anniversaire des conventions de Genève, les crimes les plus abjectes et les pires atrocités sont commis depuis plus de 320 jours par l'entité sioniste contre le peuple palestinien, sous le regard impuissant de toute l'humanité, ce qui remet en question l'efficacité et la perspicacité de ces quatre Conventions.

Depuis octobre 2023, l'humanité vit l'une des pires séquences de son histoire post-seconde guerre mondiale : l'agression sioniste contre le peuple palestinien. Une agression qui a méthodiquement, et durant plus de 320 jours d'atrocités, transgressé toutes les règles du droit international humanitaire en temps de guerre établies par les Conventions de Genève et de ses protocoles additionnels de 1977.

Bombardements délibérés d'hôpitaux, de structures sanitaires et attaques ciblées contre le personnel de santé palestinien, prohibés par les deux premières conventions (celles de 1864 et de 1906), maltraitements, tortures et assassinats de prisonniers (palestiniens) protégés par la troisième convention de 1929, massacres quotidiens des populations civiles, en majorité des femmes et d'enfants, interdits par la quatrième convention établie au lendemain de la seconde guerre mondiale ainsi que ses deux protocoles de 1977....

L'entité sioniste a piétiné tous les accords signés par 196 États dans le monde. Crimes de guerre, crimes contre l'humanité, génocide, les pires qualificatifs ont été utilisés pour décrire les atrocités sionistes. Mais, aveuglée par sa folie meur-



trière, l'entité sioniste continue de mépriser toutes les mesures prises contre elle et toute dénonciation de ses crimes, y compris celles émanant des mécanismes internationaux mis en place pour faire respecter les règles établies par les Conventions de Genève.

Ni les déclarations de la présidente du Comité International de la Croix Rouge (CICR) Mirjana Spoljaric, qui en visite à Ghaza en décembre 2023, dénonçait déjà, le "niveau de souffrance humaine intolérable", ni les appels du secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, à mettre fin au "cauchemar interminable" auquel le peuple palestinien fait face, ne trouvent d'échos chez les criminels de guerre sionistes. D'ailleurs, le 22 juin 2024, l'entité criminelle a attaqué le siège du CICR à Ghaza faisant 22 martyrs et plus de 45

blessés, une réponse cynique aux propos de la présidente du Comité qui déclarait quelques semaines plus tôt que cette guerre a brisé "tout sentiment d'humanité partagé".

Plus grave encore, l'entité sioniste refuse de se conformer aux injonctions de la plus haute juridiction de l'ONU. Le 26 janvier 2024, la Cour internationale de justice a, dans un précédent historique suite à une plainte déposée par l'Afrique du Sud accusant l'entité sioniste de commettre un acte de génocide, demandé à l'entité criminelle de s'interdire toute attaque contre les Palestiniens, de sanctionner les responsables incitant à la violence et d'autoriser l'entrée de l'aide humanitaire.

Le 24 mai, la Cour conclut que l'entité sioniste "doit arrêter immédiate-

ment son offensive militaire à Rafah". Et quelques semaines plus tard, le 19 juillet, la CIJ déclare que l'occupation des territoires palestiniens par l'entité sioniste viole le droit international et demande à cet occupant de mettre fin à sa présence dans ces territoires. Le 20 mai, c'est autour de la Cour pénale internationale (CPI), l'autre mécanisme supposé garantir le respect des droits inscrits dans les conventions de Genève, de déclarer que le premier ministre et le ministre de la défense du gouvernement d'occupation sioniste "portent la responsabilité pénale de crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis sur le territoire de l'Etat de Palestine (dans la bande de Ghaza) à partir du 8 octobre 2023 au moins". Mais malgré toutes ces accusations, dénonciations et décisions de

la justice internationale ainsi que la mobilisation de l'opinion publique internationale qui continue à dénoncer dans les rues des grandes capitales l'horreur des actes commis contre le peuple palestinien, l'entité sioniste poursuit son abominable génocide au mépris de l'humanité entière. Un mépris qui interpelle aujourd'hui sur la pertinence des Conventions de Genève de 1949. Une interpellation qui vient rappeler l'incapacité des mécanismes internationaux en charge de faire respecter les règles des conventions internationales à appliquer leurs propres décisions pour faire cesser la forfaiture sioniste.

Récemment, un mémorandum "urgent" a été envoyé par 30 personnalités des droits de l'homme à la Cour pénale internationale, avait révélé la fondation Palestinienne pour les droits de l'homme "Chahed" (témoignage). Ce mémorandum appelle à "accélérer l'émission des mandats d'arrêt nécessaires pour mettre fin au génocide en cours dans la bande de Ghaza", avertissant que tout retard "renforce l'impunité et encourage à commettre de nouveaux crimes".

Auparavant, l'Algérie, par la voix de son représentant permanent à l'ONU, l'ambassadeur Amar Bendjama, a lancé un énième appel pour "la mise en œuvre immédiate et totale des résolutions du Conseil de sécurité y compris la résolution 2735", relative à un cessez-le-feu à Ghaza, afin de mettre fin aux massacres sionistes et aux violations des plus élémentaires des droits humains, foulés au pied au vu et au su de tous.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
Direction de l'Urbanisme, d'architecture et de la Construction  
De la wilaya de Médéa  
Service des marches  
N I F :0998.2601.9002621

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15.247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service publique, la Direction de l'Urbanisme, d'architecture et de la construction de la Wilaya de Médéa informe l'ensemble des Soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

- Lot 09 : Travaux de VRD primaires et secondaires des 97+44 logts LSP + 120 logts LPA au niveau du POS n°42' à CHRACHERIA commune de Médéa , Qu'à l'issue de l'évaluation des offres et conformément aux critères prévus dans le cahier des Charges celle-ci a abouti au résultat provisoire suivant :

N°	Désignation du projet	Entreprise	Montant / DA En TTC	Délai	Note globale	Observation
02	Lot 09 : Travaux de VRD primaires et secondaires des 97+44 logts LSP + 120 logts LPA au niveau du POS n°42' à CHRACHERIA commune de Médéa	Groupement Sarl EL Michkat + SARL TECHNO TRACK N I F 000726034297694	129.932.479,90	06 mois	47.33	Offre moins disante

Les recours sur cette attribution provisoire peuvent être introduits auprès de la commission de wilaya des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de cet avis.

La possibilité est accordée aux soumissionnaires de voir les résultats détaillés relatifs à l'évaluation de leurs offres techniques et financières, et cela en prenant attache avec la direction de l'urbanisme et de la construction dans un délai de 03 jours, à compter du premier jour de la parution de la l'avis d'attribution provisoire du marché.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE LA SANTE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION  
DE LA WILAYA DE AIN-DEFLA  
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER  
DE KHEMIS-MILIANA  
N° 2024/2024.

**AVIS DE RECRUTEMENT**

L'établissement Public Hospitalier de Khemis Miliana Annonce L'ouverture d'un concours sur Titre de recrutement externe pour le poste indiqué ci-dessous :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialité	Nombre de postes ouverts	Structure d'affectation	Autres conditions
Médecin généraliste de santé publique	Concours Sur Titre	Titulaire de Doctorat ou d'un titre reconnu équivalent	Médecine générale	03	Etablissement Public Hospitalier de Khemis Miliana	

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Demande manuscrite pour participer au concours.
- Copie de la pièce d'identité nationale.
- Copie du titre ou du diplôme requis.
- une copie du relevé de notes du cursus de la formation.
- attestation de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat ( en cas où il y en a ), doivent être dûment visé par l'organe de Sécurité sociale pour l'expérience acquise dans le secteur privé.
- Copie du document justifiant la situation du candidat vis à vis du service national.
- une fiche de renseignement dûment remplie par le candidat et retirer de l'administration ou télécharger sur le site de la direction générale de la fonction publique (www.Concour -fonction - publique .gov.dz ) ou ( www.dgfp.gov.dz ) .

Les dossiers seront envoyés dans un délai de quinze (15) jours ouvrables à compter de la date de la premier parution du présent avis à l'adresse suivante : A Mme la Directrice de l'Établissement Public Hospitalier Khemis Miliana Hay Dardara.

Remarque : -Tout dossier incomplet ou parvenu hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération.  
- Les dossiers Rejetés ne seront pas rendus.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministere del'hydraulique

Direction des ressources en eau de la wilaya de m'sila

NIF :410006000028036

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

Pour une deuxième fois après infructuosité

N° : 25/2024

En application de l'article 39 de la loi N°23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et l'article 44 du décret présidentiel 15/247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La Direction des ressources en eau de la wilaya de M'sila lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de réaliser Le :

**L'opération. Réhabilitation, rénovation et extension des systèmes d'Alimentation En eau potable des communes de M'sila ,Boussaada ,Sidi Aissa, Magra ,et Ouled Derradj (W. M'sila)**

lot 01: Réhabilitation, rénovation et extension de système d'Alimentation En eau potable de communes de M'sila.

Ne peuvent soumissionner à cet appel d'offres que Les entreprises ou les groupements d'entreprises intéressées qui remplissent les conditions suivantes :

- Première Condition C1 :

- ✓ Qualification et de classification professionnelle des entreprises dans le domaine Hydraulique activité principale en cours de validité catégorie Trois (03)et plus , l'un des codes : 703.34 , 920.34

- Deuxième Condition C2 :

- Avoir réalisé au moins un projet de la même nature des travaux( réseaux d'AEP, conduites d'adduction ou distribution en PEHD )durant les 10 dernières années, y compris l'année en cours de la date de dépôt , justifier par des attestations de bonnes execution livrés par le maître d'ouvragenumérotées, datées . contiennent la consistance des travaux ,le Montant , Delai d'exécution , la date de reception provisoire ou définitive .

- Troisième Condition C3 :

- Le chiffre d'affaire moyen des trois meilleures années pour les années (2018-2019-2020-2021-2022-2023) est égal ou supérieure :20.000.000.00 DA .

- ✓ En cas de groupement des entreprises:

Le chef de file doit satisfaire aux mêmes conditions que pour une entreprise ayant soumissionnée seule.Le ou les membres doivent satisfaire la condition C1.

N.B : Si l'une des conditions mentionnées ci-dessus n'est pas satisfaite par le soumissionnaire, son offre sera considérée comme non éligible et sera donc écartée.

Les entreprises ou les groupements d'entreprises Peuvent retirer le cahier de charge de:

La Direction Des Ressources En Eau De Lawilaya De M'Sila, Cite Administrative N°02

Les dossiers des candidatures, offres techniques et financières doivent être obligatoirement accompagnée des pièces réglementaires mentionnées dans l'article 07 du cahier des charges conformément aux dispositions de l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementations du marché public et des délégations de service public.

Les offres doivent être déposées à : La Direction Des Ressources En Eau De La Wilaya De M'Sila, Cite Administrative N° (02) Sud Université Mohamed Boudiaf M'Sila( BUREAU DES MARCHES).

La durée de préparation des offres est fixée de 21 jours à partir de la date de sa première parution dans le BOMOP ou la presse.

Le dépôt des offres se fera le dernier jour du délai de préparation des offres à partir de 08.00 h jusqu'à 13.30h, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal.la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cacheté, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier de candidature, offre technique et offre financière " selon le cas. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT**  
avec exigence de capacités minimales  
Pour une deuxième fois après infructuosité  
N° : 25/2024

**L'opération. Réhabilitation, rénovation et extension des systèmes d'Alimentation En eau potable des communes de M'sila ,Boussaada ,Sidi Aissa, Magra , et Ouled Derradj (W. M'sila)**

lot 01: Réhabilitation, rénovation et extension de système d'Alimentation En eau potable de communes de M'sila.

« Soumission à ne pas ouvrir que la commission d'ouverture et évaluation des offres»

L'ouverture des plis technique et financiers se fera en séance publique au siège de la direction de l'hydraulique de M'Sila le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14.00h. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal. L'ouverture sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée 3 mois + la durée de préparation des offrescette annonce est considéré comme une invitation aux somissionnaire pour assister à la séance d'ouverture des plis.

# Que disent vraiment les mathématiques du réel ?

*Cet immense livre qui se tient toujours ouvert devant nos yeux, je veux dire l'Univers [...] est écrit dans la langue mathématique », écrit Galilée, figure fondatrice de la science moderne. Le but de cet article est d'interroger ce présupposé tenace en science, selon lequel les notions de réel, de langage et de vérité entretiennent des liens robustes et naturels, jusqu'à se confondre. Nous le mettrons à l'épreuve d'un théorème mathématique qui, de ce point de vue, apparaît très paradoxal.*

**C**ommençons par ce théorème, dont on fête en 2024 le centenaire, connu sous le nom de paradoxe de Banach-Tarski, leurs deux auteurs. Cet énoncé est accompagné d'une preuve irréfutable, selon les standards rigoureux des mathématiques, où la vérité est définie de manière très précise. Il ne s'agit par conséquent surtout pas d'un paradoxe, mais bien d'une vérité, celle-là même qui va nous préoccuper plus bas. Ce théorème énonce : « On peut découper une boule en un nombre fini de parties et les réarranger pour former deux boules identiques à la première. »

S'il nous parlait d'une expérience quotidienne, cet énoncé signifierait que l'on peut découper en morceaux bien choisis une orange et les réassembler (sans les déformer) en deux oranges identiques à la première (sans trou). Puis recommencer l'opération pour, à partir d'une seule orange, en obtenir autant que l'on veut. Une variante de ce théorème est : « On peut découper une boule donnée en un nombre fini de parties et les réarranger pour former une boule de rayon aussi grand que désiré. »

## Un faux paradoxe

Le paradoxe vient de ce que cet énoncé ne se plie pas à l'expérience têtue du réel, où nous assignons intuitivement à tout objet un volume pour lequel le tout est la somme des parties. D'autre part, chaque morceau du découpage est pratiquement irréalisable, car constitué d'un nombre infini de points, alors que le nombre total des particules de l'univers est quant à lui fini.

Enfin, cet énoncé ne peut être prouvé sans accepter une prémisse nommée axiome du choix, de sorte que sa véracité ne provient pas d'un principe naturel mais de l'adoption d'une règle du jeu du langage. Là est la clé logique du faux paradoxe : de cet axiome découlent les morceaux du théorème, pour lesquels l'objection de l'invariance du volume ne peut être invoquée, car tout simplement aucune notion mathématique de volume ne peut leur être appliquée.

## Mais un faux paradoxe embarrassant

Le grand intérêt de ce théorème vient de ce que le paradoxe persiste, même après avoir été techniquement éclairci. Pour comprendre cette difficulté, d'ordre psychologique, il faut un peu se plonger dans l'histoire des idées. Les sciences, comme la physique, qui étudient des phénomènes naturels supposés suivre des règles immuables, établissent des lois mathématiques présentant trois vertus. Tout d'abord, la concision, qui permet la diffusion efficace du savoir, universellement ouvert à la controverse scientifique. Ensuite la prédiction du déroulement d'un phénomène. Enfin, une fécondité avérée : de nouveaux concepts peu intuitifs apparaissent à la limite des lois. Les trous noirs ou certaines particules élémentaires ont ainsi d'abord été prédits par les

équations. Sous l'effet de cette mathématisation des sciences de la nature, il est admis que cette « Nature » s'exprime en langage mathématique. Plus remarquable encore, le paradigme réciproque sur lequel vit plus ou moins consciemment tout chercheur, selon lequel l'interrogatoire mathématique de la nature doit révéler les uns après les autres ses secrets, et offrir le panorama sans ombre du réel. Le physicien Eugen Wigner nomme cette foi « la déraisonnable efficacité des mathématiques dans les sciences de la Nature ». Cette croyance a pour elle la réussite indéniable de la mathématisation des sciences de la nature, puisque les avions volent, comme le prédisaient bien les lois de l'aérodynamique. Il faut y ajouter un puissant ressort psychologique : est séduisante l'idée selon laquelle toute la vérité du réel émerge dans le langage (mathématique). Le progrès scientifique, dans un déroulé irrépressible ne laissant rien au bord de la route du savoir, finirait ainsi par épuiser cette vérité. Tout ne serait qu'affaire de patience.

## Réel, langage et vérité : une croyance lointaine

Tout semble ainsi se passer comme si le réel, la vérité en tant que concept, c'est-à-dire l'idée que l'on peut assigner une valeur à tout discours sur la nature (le vrai ou le faux) et qu'en retour chaque phénomène est assignable à une loi, et enfin le langage bien calibré par la grammaire et la logique, occupaient les trois sommets d'un triangle conceptuel immuable, parfois confondus, et qu'en l'absence de l'un d'eux se déroberaient les deux autres. On peut faire remonter cette conception, réactivée à la Renaissance, au moins



## Le paradoxe de Banach-Tarski (1924)



au Platon de l'époque grecque classique, qui postule l'existence, certaine mais surplombante, d'un réel établi dans le monde inaccessible des Idées, dont ne se montrent que les sombres et grossières projections (chaque représentation ici-bas d'un cercle est une image imparfaite de l'Idée du cercle). Cette existence lointaine du réel nous mettrait de plus en devoir de cheminer vers lui, car guidés par le principe de vérité, nous pourrions être conduits au ciel des Idées. C'est Euclide (III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) qui sous ce régime institue les mathématiques en science modèle hypothético-déductive : à partir d'un nombre minimal d'axiomes, le raisonnement logique, de vérités en vérités, nous hisse aux propriétés les plus élevées de la géométrie et des nombres. Auparavant, la lointaine civilisation mésopotamienne n'avait pas formalisé ainsi son rapport au réel, au langage et à la vérité, et encore moins fait tenir ensemble ces trois-là. Leurs textes font état d'un usage performatif, divinatoire du langage (le réel se conforme à ce qui en est dit, et non l'inverse). Quant aux mathématiques mésopotamiennes, elles ne se préoccupent ni de système d'axiomes, ni de généralisation des formules, qui ne dépassent jamais les problèmes pratiques. Une civilisation pour laquelle, selon les mots de Richard Powers dans son roman Siderations : « Le monde est une expérience d'invention de la

validité, et la conviction est sa seule preuve ».

## Une illusion démentie par les mathématiques elles-mêmes

C'est Nietzsche qui s'inquiètera le premier de notre foi platonicienne en une trinité sainte réel-langage-vérité, où chaque énonciation revêt le caractère merveilleux d'un voile levé sur la supposée vérité du monde. Ce qui confère en retour une aveuglante, et selon lui pathologique, apparence créatrice au langage (mathématique). Il le résume ainsi dans le Crépuscule des idoles :

« Je crains bien que nous ne nous débarrassions jamais de Dieu, puisque nous croyons encore à la grammaire ». Puisque sous ce régime de vérité se développent de manière apparemment satisfaisante les sciences du réel, on s'attend à ce que les directions que prennent les mathématiques elles-mêmes, en tant que science modèle, précisent plus nettement encore ce contour sans ombre de la vérité du réel. Or un théorème comme celui de Banach-Tarski semble au contraire ruiner ces liens imaginaires entre réel, langage et vérité.

## Le réel et les mathématiques libérés de leurs liens

Que conclure ? Cet exemple

d'une vérité mathématique irréaliste atteste l'autonomie des mathématiques, qui se déploient hors du réel sensible, en un langage uniquement soucieux de sa vérité interne, reposant sur des choix conscients de règles. Tandis que le paradoxe ressenti n'est que l'effet d'une illusion, celle des liens imaginaires réel-langage-vérité décrits ci-dessus. Les mathématiques sont loin de ressembler à ce que désigne Wittgenstein dans ses Remarques philosophiques comme un « langage phénoménologique, grammaire des faits sur lesquels la physique construit ses théories ». Ceci interroge en retour l'idée d'une Nature préalablement écrite en langage mathématique : lorsque la flèche mathématique atteint une vérité, celle-ci peut être irréaliste. Mais nous devons tout autant estimer que sa trajectoire ignore un ensemble inaccessible de phénomènes, car à jamais intraduisibles dans sa langue, et dont la configuration potentiellement immense dessine les bords impensables du savoir exprimable. C'est le postulat inverse du platonisme. Rompre avec l'opinion rassurante d'une science mathématique traduisant graduellement toute la vérité du réel n'aide sans doute pas à produire plus de savoirs, mais nous place en de bien meilleures dispositions pour penser valablement à la fois le réel et le savoir.

Éliminatoires de la CAN 2025

# Petković dévoile sa liste ce jeudi

Vladimir Petkovic animera une conférence de presse ce jeudi à 11h pour annoncer la liste des joueurs convoqués pour les deux matches prévus début septembre dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2025.

La Fédération Algérienne de Football a annoncé que Vladimir Petkovic animera une conférence de presse, ce jeudi à 11h, dans la salle de conférence Mohamed Selah du stade Nelson Mandela de Baraki. Le sélectionneur des Verts annoncera la liste des joueurs sélectionnés pour les deux premiers matches des éliminatoires de la CAN 2025 face à la Guinée Équatoriale et le Libéria. Pour rappel, l'Algérie affrontera la Guinée Équatoriale le 5 septembre au stade Miloud Hadeff d'Oran à 20h. Le match face au Libéria aura, quant à lui, lieu le 10 septembre à Monrovia à 16h heure locale.



Qualifications CAN 2025

## La sélection nationale U17 poursuit son stage à Oran

La sélection nationale U17 a repris l'entraînement lundi après-midi, au lendemain du match amical remporté contre les U19 du MC Oran, (2-1) dimanche sur le terrain annexe du stade Miloud Hadeff d'Oran, dans le cadre de sa préparation en vue des prochaines échéances officielles.

Lors de cette séance de reprise, les joueurs ont principalement effectué des exercices de récupération. Le staff technique en a profité pour faire des remarques aux joueurs et corriger les anomalies observées lors du match d'application, a indiqué la FAF sur son site officiel.

La préparation de l'équipe U17 se poursuit jusqu'au vendredi 30 août, date à laquelle le regroupement se termine. Un autre match d'application contre les U19 du MCO est toutefois prévu pour ce mercredi.

Pour rappel, la sélection nationale (U17) a entamé jeudi dernier un stage au Village Méditerranéen d'Oran, dans la perspective de préparer le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) et qui sera qualificatif à la prochaine Coupe d'Afrique des Nations de cette catégorie d'âge. Dirigée par l'entraîneur Aziz Lahoussine, la sélection nationale des U17 avait effectué un premier stage de préparation du 7 au 14 juillet à Alger, et elle avait concédé deux défaites dans des matches amicaux contre la sélection soudanaise des moins de 20 ans.



La dernière compétition officielle à laquelle avait participé la sélection nationale des U17 était la Coupe d'Afrique des nations de 2023, disputée du 29 avril au 19 mai en Algérie, et pendant laquelle elle a été éliminée en quarts de finale, ratant l'occasion de se qualifier au Mondial de la catégorie, disputé du 10 novembre au 2 décembre 2023.

Depuis, la FAF a lancé plusieurs opérations de

prospection, avec l'objectif de détecter de nouveaux jeunes talents au niveau des différentes régions du pays, pour la constitution d'une nouvelle sélection.

Aziz Lahoussine, qui a dirigé la saison dernière l'équipe U19 de l'USM Alger a pour mission de qualifier l'équipe nationale des U17 à la prochaine CAN, prévue en 2025, et dont les qualifications se joueront par zones.

## Préparation de la CAN U20 Les Verts en amical face à la Tunisie



La sélection algérienne de football des moins de 20 ans (U20) disputera deux matches amicaux face à la Tunisie à Tunis, les 6 et 9 septembre prochains, en prévision du tournoi UNAF qualificatif pour la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie de la discipline (FAF).

"Les deux matches amicaux face à la Tunisie à Tunis, se disputeront le vendredi 06 et le lundi 09 septembre 2024", précise l'instance fédérale. Avant de rallier la capitale tunisienne pour un stage de 10 jours, les joueurs algériens seront en regroupement au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa les 30 et 31 août, ajoute la FAF. Cette double confrontation amicale permettra aux joueurs de la sélection des U20 de peaufiner leur préparation en prévision du tournoi UNAF qualificatif pour la Coupe d'Afrique des nations U20, prévu en octobre.

## Pour une durée de trois ans L'USMA engage un international bolivien



L'USM Alger a assuré les services du meneur de jeu international bolivien, Adalid Terrazas pour une durée de trois ans lors de ce mercato estival. Le milieu de terrain de 24 ans a évolué dans le club bolivien d'Al-Ways Ready. La saison passée, il a joué 30 matches toutes compétitions confondues, marquant trois buts et délivrant 10 passes décisives.

Avec la sélection de la Bolivie, Terrazas a pris part à la dernière Copa America où il a disputé deux matches.

Adalid Terrazas devient la neuvième recrue après Ilyes Chetti, Houssam Ghacha, Kévin Mondeka, Glody Likonza, Ghiles Gue-naoui, le Nigérian Wale Musa Ali, Imadeddine Azzi et Sékou Gassama.

Alors que le mercato estival est lancé en vue de la saison 2024/25, nombreux sont les joueurs qui ne se sont pas encore relancés. Ceci, quand bien même, ils n'ont plus un contrat en cours. Dans le rang des footballeurs algériens ont en trouve quelques-uns et ont met la lumière sur le Top 5.

### 1- Youcef Atal

L'international algérien Youcef Atal est actuellement un joueur libre de tout engagement. Après son passage sur les installations de Adana Demispor en Turquie, le Fenec ne s'est pas encore engagé.

Pétri de talent, l'ancien joueur de l'OGC Nice est ciblé par plusieurs clubs européens, dont Eyüpspor et l'Olympique de Marseille. Néanmoins, aucun des prétendants n'est encore parvenu à trouver un accord avec le Fenec.

À 28 ans, le latéral droit est estimé à 4,3 millions d'euros par Transfermarkt. Il se doit de retrouver un nouveau challenge en vue de la saison prochaine.

### 2- Adam Ounas

Adam Ounas succède à Youcef Atal dans le Top 5 des footballeurs algériens actuellement sans club. Depuis le 1er juillet dernier, l'ailier de 27 ans est libre de tout contrat. Son aventure avec le LOSC Lille a pris fin et les deux parties n'ont pas envisagé un renouvellement de ce dernier.

Surtout, avec la mise à l'écart du joueur durant la saison dernière, cette solution n'était pas envisageable également. L'international

## Atal, Ounas, Boulaya... Top 5 des joueurs algériens sans club



algérien est libre de rejoindre désormais une équipe de son choix. Adam Ounas est valorisé à 4 millions d'euros.

### 3- Andy Delort

Andy Delort n'appartient pas actuellement à un club. L'avant-centre de 32 ans international algérien s'est séparé du club qatari, Umm Salal SC depuis le 12 février dernier. Et

jusqu'à présent, il n'a pas encore déposé ses valises ailleurs alors que le mercato estival est lancé. L'ancien joueur du FC Nantes a fait le tour de la France avant de filer dans le Golfe. Andy Delort a joué pour Nice, Montpellier, Toulouse, Caen et autres. Cependant, il pourrait faire son retour en Ligue 1.

Il a enregistré 5 buts et 4 passes décisives en 12 matches de la Stars League durant son court passage au Qatar. Sa valeur marchande s'élève à 4 millions d'euros.

### 4- Rachid Ghezzal

Cet été, Rachid Ghezzal a quitté définitivement le Beşiktaş JK. Et après son passage sous les couleurs de l'équipe de la Süper Lig de la Turquie, le footballeur algérien ne s'est pas encore engagé ailleurs. Cependant, il retrouve une place parmi les joueurs algériens qui sont sans club actuellement.

Le Fenec quitte les Turcs avec un total de 123 matches TCC pour 17 buts et 33 passes décisives. L'ancien joueur de Leicester City est évalué à 2 millions d'euros.

### 5- Farid Boulaya

Farid Boulaya vient mettre fin au Top 5 des joueurs algériens sans club jusqu'à présent. Le milieu défensif de 31 ans a fini son aventure avec Al Gharafa SC pour sa première expérience dans le Golfe.

La saison dernière, l'ancien joueur de Girona FC a brillé sous les couleurs du club qatari avec 27 apparitions pour 7 buts et 10 passes décisives à la clé. Actuellement, Farid Boulaya est valorisé à 2 millions d'euros sur Transfermarkt.

# Pourquoi nous allons devoir partager de plus en plus d'espaces avec les animaux sauvages

La cohabitation entre l'humain et la faune sauvage devrait augmenter sur plus de la moitié des terres du globe d'ici à 2070. La première cause de cette évolution est la croissance de la population humaine. Telle est la principale conclusion de notre nouvelle étude publiée dans la revue Science Advances.

**N**os recherches suggèrent de fait qu'avec l'augmentation de la population humaine, les hommes et les animaux se partageront des espaces de plus en plus peuplés. Par exemple, si de plus en plus de personnes s'installent dans les forêts et les régions agricoles, les cohabitations entre l'homme et la faune y augmenteront fortement. Mais ils croîtront également dans les zones urbaines à mesure que les gens se déplacent vers les villes à la recherche d'emplois et d'opportunités. Les animaux migrent également, principalement en réponse au changement climatique, qui déplace leurs aires de répartition. Dans la plupart des régions, la richesse spécifique, c'est-à-dire le nombre d'espèces uniques présentes, diminuera à mesure que les animaux suivront les climats qu'ils supportent le mieux. Mais étant donné que la croissance de la population humaine augmente, il y aura, malgré cela, toujours plus de cohabitation entre l'homme et la faune sur la plupart des territoires. Nous avons également pu identifier des régions où la cohabitation entre l'homme et la faune diminuera à mesure que les populations humaines se déplacent, mais ces zones demeurent beaucoup plus rares que les endroits où l'on verra ce phénomène augmenter. La carte du haut montre les zones où l'on prévoit une augmentation de la cohabitation entre l'homme et la faune d'ici 2070. Dans les zones orange, la densité de la population humaine augmentera, tandis que la richesse spécifique – le nombre d'espèces présentes – diminuera. Dans les zones violettes, la densité de la popula-



tion humaine comme la richesse spécifique augmenteront. La carte du bas montre les zones où les interactions diminueront. Dans les zones vertes, la densité de la population humaine comme la richesse spécifique diminueront. Dans les zones roses, la densité de la population humaine diminuera, tandis que la richesse des espèces augmentera. Ma et coll., 2024, CC BY-ND  
 Nous avons ainsi pu constater que l'Afrique est le continent où les interactions entre homme et animaux sauvages augmenteront le plus (70,6 %), suivie par l'Amérique du Sud (66,5 %). À l'inverse, c'est en Europe que la cohabitation entre hommes et faune sauvage diminuera (21,4 %) le plus fortement.

## Pourquoi c'est important

Partout dans le monde, les humains et les animaux sauvages sont de plus en plus en concurrence pour un espace terrestre limité. Cette situation peut générer des conséquences néfastes, telles que l'augmentation des conflits entre l'homme et la faune et la propagation de maladies entre l'humain et l'animal. Cependant, les interactions avec la faune sauvage peuvent également avoir des avantages. Par exemple, les oiseaux permettent de lutter contre les parasites de certaines cultures. De plus, des études montrent que l'observation des oiseaux et des animaux dans la nature peut améliorer la santé mentale des individus. Il est donc important de penser ces

interactions de façon à minimiser les impacts négatifs et à maximiser les bénéfiques. Il s'agit d'ailleurs d'un objectif clé du Cadre mondial pour la biodiversité que 196 pays ont adopté en 2022 comme ligne directrice pour conserver la vie sur Terre et ralentir la perte d'espèces sauvages. Nos résultats soulignent également qu'une bonne gestion de la coexistence entre l'homme et la faune est nécessaire, tout particulièrement dans les zones identifiées par nos recherches comme celles où les interactions seront les plus fréquentes à l'avenir. Nous avons pour cela mis au point un indice spatial pour mesurer le degré futur de cohabitation entre l'homme et la faune sauvage dans le monde entier. Afin d'évaluer ce phénomène région par région, nous avons multiplié la densité de la po-

pulation humaine par le nombre d'espèces présentes dans une zone donnée. Nous avons pour cela inclus 22 374 espèces terrestres d'amphibiens, d'oiseaux, de mammifères et de reptiles. En combinant des ensembles de données publiées sur les populations les plus récentes (2015) et les prévisions futures (2070), nous avons pu analyser comment la cohabitation entre l'homme et la faune changera d'ici 2070 et identifier les endroits où le partage d'espace augmentera le plus drastiquement. Nous avons ensuite étudié les changements en termes de richesse spécifique pour chaque type paysage (terres cultivées, prairies, zones urbaines et forêts) en fonction de l'augmentation ou non des interactions entre l'homme et la faune.

## AVEC LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

# Les tempêtes de grêle vont prendre une coûteuse ampleur

**S**elon une étude américaine parue le 21 août 2024 dans la revue Nature Climate and Atmospheric Science et menée pour l'Insurance Institute for Business and Home Safety, les chutes de grêle vont devenir plus rares avec le réchauffement climatique... mais vont prendre de l'ampleur et devenir de plus en plus coûteuses. Selon l'étude, l'atmosphère, plus chaude et plus humide, suspendra les grêlons au-dessus du sol plus longtemps, leur permettant ainsi de grossir et de prendre de l'ampleur, précise le Washington Post. "Il y a un point pivot, pour ainsi dire, à environ quatre centimètres", explique précise Victor Gensini, chercheur sur les orages violents à la Northern Illinois University, aux États-Unis, et auteur principal de l'étude. En dessous de ce diamètre, les grêlons tombent plus lentement et fondent d'autant plus facilement que l'atmosphère se réchauffe, raréfiant ainsi les chutes de grêle. "Mais lorsqu'un grêlon atteint cette taille [4 centimètres de diamètre, ndlr], il a une vitesse terminale plus élevée, et... comme il tombe à cette vitesse de chute particulière, avec ces plus gros grêlons, il ne fond pas." L'augmentation estimée de la taille maximale des grêlons pourrait avoir des conséquences particulièrement coûteuses. "Des tempêtes moins fréquentes auraient tendance à diminuer la quantité de dégâts, mais des tailles plus grandes (de grêlon, ndlr) augmenteraient le potentiel des dégâts des tempêtes", explique dans les colonnes du Washington Post Matt Kumjian, professeur de sciences atmosphériques à Penn State, qui n'a pas



participé à l'étude. Je pourrais imaginer voir davantage de pertes à fort impact et à montant élevé pour des tempêtes moins fréquentes frappant les zones peuplées. Les orages de grêle sont aujourd'hui de loin le risque le plus coûteux en matière

d'orages violents : les coûts des dommages causés par ces derniers dépassent ceux causés par les tornades et les vents rectilignes combinés, rappelle le Washington Post. Des dizaines de milliers de véhicules peuvent être touchés par une seule

tempête de grêle et générer des milliards de dollars de dégâts. Ce qui commence à devenir un problème pour les assureurs, précise le Washington Post : selon Matt Kumjian, les dommages économiques causés par les tempêtes de grêle augmentent en effet depuis au moins dix ans. "Ces pertes globales commencent à s'accumuler", précise Victor Gensini. "Au cours des 18 derniers mois, nous avons eu plus de 100 milliards de dollars de pertes aux États-Unis à cause de tempêtes [violentes, ndlr], et la majorité de ces pertes sont dues à la grêle (...). La grêle fait bien plus de dégâts chaque année que les tornades." "La manière dont les tempêtes de grêle, et en particulier la grêle au sol, peuvent évoluer à mesure que notre climat change est l'un de nos plus grands défis en tant que communauté" estime Victor Gensini dans les colonnes du Washington Post. "Il est impératif de répondre à cette question lorsque nous examinons l'ampleur des dégâts causés par les tempêtes de grêle chaque année, et que la plupart des matériaux de construction utilisés aujourd'hui ne sont tout simplement pas capables de résister aux gros grêlons." Plus de recherches sont aujourd'hui nécessaires pour mieux appréhender l'évolution de la grêle dans une atmosphère qui se réchauffe. "Il reste encore d'autres pièces du puzzle [à étudier, ndlr], comme l'influence du profil vertical du vent sur la taille et la forme des courants ascendants, qui modifie la façon dont les grêlons se déplacent et se développent lors d'un orage", vient conclure le chercheur.

LE 81	▼	SUR-PLOMBER	▼	RÉPANDRE LA NOUVELLE	▼	ARMER UN NAVIRE AIDES AU VOL	▼	CALME
CHANT DU PORTUGAL	▼	HAÏR	▼	LOUPS DE MER	▶		▼	
				FAIRE SIEN (S')	▼			
UNIE À NOUVEAU	▶							
DONNER UN TITRE								
EN-DROITS ARIDES	▶	COMPLÈTE	▶					
	▼	EXPÉRIMENTE	▼					
							REVENU DE CAPITAL	
MARQUÉ DE RAIES	▶					AXE DE CARTE	▶	
SUD-SUD-EST						COLÈRES ANCIENNES	▼	
				FROMAGE DE MEAUX FIN DE VERBE	▶			IL A GAINÉ BIEN DES GAM-BETTES
BABIL-LAGE ENFANTIN DÉFUNTE LADY	▶					DE LA MUSIQUE	▶	
						A ÉTÉ APTE	▼	
		RENOUVELA SES PROPOS	▶					
ARNAQUÉ	▶			ARTIFICES DE SIOUX	▶			

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

- HORIZONTALEMENT**
- Vacanciers dans un village.
  - Devenue plus mince.
  - Il peut rapporter des points à la belote. Premières lettres de l'alphabet.
  - Passé à l'émeri.
  - Cessation d'activité.
  - Sigle hospitalier. À nous.
  - Expert. Pied de vigne.
  - Ferme aux USA. Prof en abrégé.
  - Bout de carcasse. Branche feuillue.
  - Cerise sauvage.
  - Communauté à vingt-huit. C'est la règle...
  - Supports en bois.
- VERTICALEMENT**
- Chien familial. Qui ne tarde pas.
  - Esprit. Broyé.
  - Course de grand fond. Ils coulent de source.
  - Constante du cercle. Belle-fille. Hurles.
  - Perdit. Trou d'aiguille.
  - Citadine. Mit tout ensemble.
  - A été radieux. Arrête. Adverbe de lieu.
  - Distancées. Nouvelle version d'un disque.

■ ACHAT	■ CLOSERIE	■ INSTAR	■ SILENCIEUX
■ AEDE	■ DEBOURS	■ LAMPROIE	■ SPORT
■ ALENE	■ ECLAIREUR	■ MASTIC	■ TERNE
■ ANCIEN	■ EQUIPEE	■ OMEGA	■ TIQUER
■ ANECDOTE	■ FLEAU	■ ORIPEAU	■ TRAME
■ ANTAN	■ FONCE	■ ORMEAU	■ VIGUEUR
■ ARIA	■ FORBAN	■ PIECE	■ VIRGULE
■ CANADAIR	■ GARANCE	■ PIGE	
■ CLAN	■ GRIMPER	■ SAISON	

S R U O B E D R U E R I A L C E  
 N A B R O F X U E I C N E L I S  
 N C I T S A M P A G E M O O V V  
 R A T S N I I D A C I S R R I I  
 T P T C O U A R D R E P M I R G  
 E A I N Q N A O A R M O E P G U  
 R E H E A N T E I A A R A E U E  
 N A L C C E N E L A R T U A L U  
 E E D E A E C N O F T I Q U E R



# Comment se couper les cheveux soi-même ?

**Vous êtes allergique à la coiffeuse ? Vous avez peur de ne pas ressortir avec la bonne coupe ? Vous avez tout simplement envie de faire des économies ? Se couper les cheveux soi-même, c'est possible. Découvrez les bons gestes à adopter.**

**Q**ui a dit qu'il fallait impérativement se rendre chez le coiffeur pour se couper les cheveux ? Avec les bons outils et les bons conseils, Cosmo joue les coachs et vous apprend à vous couper les cheveux vous-même sans friser la catastrophe ! Rien ne vous empêche de raccourcir vos cheveux vous-même. Cependant, pour éviter les erreurs, il convient de respecter quelques conseils de base. Tout d'abord, rassemblez les bons outils : une paire de ciseaux qui coupe bien, un peigne et une brosse, des élastiques à cheveux.

**Les bons gestes pour se raccourcir les cheveux seule**

Ensuite, sachez que, contrairement aux idées reçues, vous devez couper sur cheveux secs pour un résultat optimal. Démêlez bien vos cheveux avant de commencer, et procédez étape par étape. Évitez d'effectuer un changement radical pour votre première tentative. Prenez votre temps, et vous obtiendrez un résultat parfait !

**Comment se couper les pointes soi-même ?**

Ce n'est un secret pour aucune de nous : pour avoir de beaux cheveux, il convient de couper les pointes régulièrement ! Voici comment se couper les pointes soi-même, selon votre type de cheveux.

**Couper ses cheveux lisses seule**

Pour cela, démêlez bien vos cheveux, puis faites une queue de cheval basse en les attachant avec un élastique. Il vous suffit ensuite de descendre l'élastique jusqu'au niveau où vous souhaitez couper les pointes. Coupez les cheveux qui dépassent de l'élastique en essayant de garder la tête bien droite, et le tour est joué ! Sinon, après avoir peigné vos cheveux, vous pouvez ensuite les séparer en plusieurs sections. Prenez une petite section de cheveux entre vos doigts en laissant environ 1 à 2 cm de la longueur souhaitée. Avec les ciseaux de coiffeurs, coupez les pointes en faisant de petites coupes pour éviter un effet



de ligne droite trop marqué. Les ciseaux doivent être légèrement inclinés, orientés vers le bas pour une coupe plus naturelle.

**Se couper les cheveux bouclés soi-même**

On commence d'abord par coiffer ses cheveux bouclés avec un peigne à dents larges pour préserver les ondulations. Ensuite, séparez vos cheveux en sections à l'aide de pinces plates. Travaillez mèche par mèche en utilisant la technique du piquetage pour couper les pointes de cheveux abîmées. Attachez au fur et à mesure les mèches que vous avez coupées.

**Comment couper soi-même sa frange ?**

Votre frange commence à vous gêner, et vous souhaitez la raccourcir un peu ? Rien de plus simple ! Couper une frange sur cheveux lisses .Vous devez vous brosser les cheveux et faire une raie au milieu pour départager la frange. Plaquez bien les mèches de cheveux de votre frange et placez un peigne à la hauteur désirée. Choisissez les mèches qui dépassent en dessous du peigne. Coupez toujours quelques millimètres plus bas pour avoir une marge de manœuvre. Si vous vous sentez à l'aise avec les ciseaux et si vous souhaitez donner un effet naturel à votre frange, n'hésitez pas à piquer quelques mèches

avec la pointe des ciseaux.

**Couper une frange sur cheveux bouclés**

Il est primordial de couper ses cheveux bouclés lorsqu'ils sont secs et bien lisses. Sinon, lorsqu'ils rebiqueront, vous aurez la mauvaise surprise de constater que votre frange est bien plus courte que prévu ! Avant de commencer, équipez-vous donc d'un fer à lisser. Ensuite, procédez à la coupe. Bien droite face à un miroir, prenez une paire de ciseaux de petite taille si possible (pour plus de précision) et coupez verticalement, en utilisant la technique du piquetage. Cela va permettre de faire une frange naturelle qui se fait avec le reste des cheveux bouclés.

**Comment se couper les cheveux au carré seule ?**

Il y a de nombreuses techniques permettant de se couper les cheveux au carré soi-même. L'une d'entre elles consiste à utiliser deux élastiques qui serviront de points de repères. Avec un premier élastique, faites une queue de cheval basse, collée à la nuque. Venez placer le second élastique sur la queue de cheval, à 5 cm en dessous du premier. En fonction de la longueur du carré souhaitée, ajustez la place des deux élastiques,

en veillant à ce qu'ils soient toujours séparés par quelques centimètres. Il ne vous reste plus qu'à couper à l'horizontale entre les deux et à égaliser les pointes, si besoin, une fois les élastiques retirés.

**Se couper les cheveux soi-même pour un carré plongeant**

Séparez vos cheveux en trois parties : une demi-queue, une queue de cheval au milieu du crâne et une queue de cheval basse. Commencez par couper la troisième queue de cheval à la longueur souhaitée. Pour ce faire, utilisez la même méthode que pour la coupe au carré : mettez deux petits élastiques à l'endroit que vous voulez raccourcir, afin de vous donner des points de repères. Coupez en plaçant vos ciseaux à l'horizontale. Faites de même avec la seconde queue de cheval. Cette fois-ci, utilisez la longueur des cheveux fraîchement coupés comme point de repère. Placez un petit élastique à la longueur désirée et coupez juste au-dessus. Répétez l'opération avec la demi-queue. Détachez vos cheveux et admirez le résultat.

**Se couper les cheveux soi-même pour faire un dégradé court**

Pour donner du relief à sa coupe courte, il est possible de réaliser un dégradé. Il s'agit là de retirer un peu de longueur pour que toutes les mèches de cheveux ne tombent pas au même niveau. Pour ce faire, peignez vos cheveux et dessinez une raie horizontale qui va d'une oreille à l'autre. Ramenez les cheveux de la partie supérieure sur le haut de la tête, et maintenez ceux de l'arrière avec une pince. Penchez vous en avant et attachez au niveau du front la partie supérieure des cheveux, à l'aide d'un élastique. Redressez-vous et faites glisser l'élastique sur le front jusqu'à la longueur de dégradé souhaitée. Coupez à la verticale selon la technique du piquetage. Vous aurez ainsi une coupe courte dégradée.

**Réaliser un dégradé mi-long soi-même**

On commence toujours par démêler ses cheveux. Ensuite, penchez vous en avant et laissez tomber vos cheveux sur votre visage. Attachez-les à l'aide d'un élastique à hauteur du front. Redressez-vous et coupez selon la technique du piquetage, en mettant les ciseaux à hauteur du menton. Démêlez le tout et rattrachez les cheveux en queue de cheval haute à l'arrière du crâne cette fois-ci et coupez à nouveau à la verticale.

**Q**ui n'a jamais gratté son vernis écaillé ? Que ce soit dans un moment de stress pour certains, par ennui ou simplement par hémé d'aller chercher du dissolvant ? Certes, c'est rapide et ça évite d'avoir un vernis moche sur nos ongles. Mais ça peut surtout être dangereux pour ces derniers. On vous explique pourquoi. Quand on gratte son vernis écaillé, on a l'impression d'enlever seulement la couche colorée. Mais en réalité, la structure de l'ongle est bien plus fragile qu'on ne le pense. En retirant un vernis de cette façon, vous risquez d'abîmer la partie supérieure de l'ongle, constituée de kératine et de couches de cellules appelées onychocytes. Et ces dernières risquent de s'arracher en même temps que le vernis, sans même que vous vous en rendiez compte. "Pensez à vos ongles comme à un bloc-notes et imaginez qu'à chaque fois que vous enlevez votre vernis, vous arrachez des pages du bloc-notes", explique Vanessa Sanchez McCullough, prothésiste ongu-

## Vous grattez votre vernis écaillé ? Une habitude nocive pour les ongles



laire, dans une interview pour la revue américaine du HuffPost. Elle met en garde contre cette mauvaise habitude : "J'ai rencontré des clientes qui pensaient ne décoller que le vernis, mais qui

en fait décollaient des morceaux de leur ongle naturel, laissant le lit de l'ongle exposé". À force de gratter le vernis à chaque manucure, l'ongle est petit à petit fragilisé. De même, vous risquez également d'abîmer les cuticules, qui ont pour rôle de protéger la racine de l'ongle des infections. Si vous appliquez régulièrement du vernis, qu'il soit classique ou semi-permanent, et vous gardez le réflexe d'arracher le vernis, vous vous exposez à de nombreux dangers pour vos ongles. Vous risquez notamment de vous retrouver avec des ongles mous, cassants, qui se dédoublent, fragiles, striés, sensibles aux températures et sujets aux infections, car la structure de l'ongle sera abîmée. Ce qui n'est vraiment pas souhaitable quand on cherche à avoir une jolie manucure et des ongles en bonne santé. Gratter son vernis à ongles peut par ailleurs provoquer une onycholyse, une affection courante dans cette situation parce que "le pelage répétitif est traumatisant pour l'ongle", explique l'expert

<p><b>LE MEDIATEUR MAGHREBIN</b> Quotidien National d'information</p> <p><a href="http://www.lemediateurmaghrebain.dz">www.lemediateurmaghrebain.dz</a> Quotidien national d'information édité par sarl dihia lilialam</p>	<p><b>Directeur de publication</b> Mesbah Hafid</p> <p><b>Directeur Administratif</b> Chabane Nassim</p> <p><b>Rédacteur en Chef</b> Keddouh Mohand Seghir</p> <p><b>Directeur technique</b> Hamadi Lyes</p>	<p><b>Adresse Email:</b> lilialamsarldihia@gmail.com</p> <p><b>Adresse:</b> N°72 oued tarfa 1<sup>er</sup> étage lot N°20 draria Alger</p> <p><b>Nombre de tirage :</b> 2000</p>	<p><b>PUBLICITÉ</b> " Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité "</p> <p>Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger. Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77</p> <p>Email : agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz</p>	<p><b>Impression Simpral</b> Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tous les articles sauf accord de la rédaction.</p>
--	--	--	--	---



Alger	29°	21°
Oran	30°	23°
Annaba	29°	22°

## HORAIRES DE PRIÈRES À ALGER

Fajr	04:45
Sunrise	06:14
Dhuhr	12:49
Asr	16:29
Maghrib	20:24
Isha	21:47



## POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

# Amélioration des indicateurs du secteur depuis 2020

*Le secteur de la Poste et des Télécommunications a renforcé, depuis 2020, ses performances en améliorant la qualité des services, leur accessibilité et les infrastructures numériques, en vue de consacrer le principe du service public à l'ensemble des citoyens, selon un rapport du ministère.*

La promotion de la qualité des services, leur rapprochement du citoyen avec l'amélioration des conditions d'accueil et d'écoute permanente de ses attentes et leur prise en charge efficace sont les objectifs majeurs que le secteur s'est attelé à atteindre à travers la feuille de route découlant du plan d'action du Gouvernement en vue de mettre en œuvre les engagements de Monsieur le Président de la République", indique le ministère de la Poste et des Télécommunications dans ce rapport. L'approche adoptée pour la réalisation de ces objectifs repose sur deux composantes, à savoir la mise en place d'une infrastructure moderne des télécommunications et le développement d'un réseau postal de proximité via des structures réparties sur l'ensemble du territoire national à même de répondre aux besoins des habitants de façon équitable, notamment dans les zones reculées à faible densité de population, ajoute la même source. Cette stratégie a permis, entre 2020 et juin 2024, d'augmenter de manière substantielle le nombre de bureaux de poste, passant de 3.999 à 4.305, ainsi que les bureaux itinérants, essentiels pour desservir les zones reculées, qui sont passés de 39 à 89. Le parc de guichets automatiques de billets (GAB) a connu, quant à lui, une hausse de 42 %, passant de 1.407 guichets en 2020 à 1.995 guichets à la fin du premier semestre de 2024, relève le ministère, qui prévoit de renforcer ce parc par 1000 nouveaux GAB pendant l'année en cours. Ces efforts ont permis, aussi, la création de 62 espaces multiservices à travers le pays, note la même source. Au volet des télécommunications, l'accent a été mis sur l'amélioration de l'accès à l'internet fixe et mobile. Le nombre de



foyers connectés à l'internet fixe est passé de 3,5 millions en 2020 à 5,7 millions en 2024, avec une prévision d'atteindre 6 millions d'ici la fin de l'année. Le déploiement du réseau très haut débit en fibre optique (FTTH) à travers l'ensemble du territoire national a permis de raccorder 1,3 million de foyers, contre 53.000 en 2020. "Ces indicateurs quantitatifs se sont accompagnés d'une amélioration qualitative du débit, puisque la vitesse minimale a été multipliée par 5, passant de 2 à 10 Mbps. D'autres part, les investissements réalisés ont également permis d'introduire des vitesses plus élevées pour les abonnés, jusqu'à 1 Gbps, avec des prix plus bas pour les vitesses plus élevées", affirme le ministère. En ce qui concerne l'internet mobile, la couverture 4G a dépassé 85 % de la population, portant le nombre d'abonnés à 48 millions actuellement, contre 37 millions

il y a quatre ans. Cette démarche a permis de doubler le volume moyen de consommation quotidienne des données par les utilisateurs d'internet mobile, en passant aujourd'hui de 3.7 Gbps en 2020 à 10 Gbps. "Une attention particulière a été accordée à la prise en charge des besoins des habitants des zones à faible densité de population, en particulier à travers le programme de 1400 zones à densité inférieure à 200 habitants, lancé dernièrement, dans le cadre du Service universel des communications électroniques qui représente un mécanisme à travers lequel l'Etat consacre le principe du service public à l'ensemble des citoyens sur un même pied d'égalité", indique le ministère. Le secteur s'est engagé, par ailleurs, à généraliser le paiement électronique. Le nombre de cartes "Edahabia" en circulation a plus que doublé, atteignant

13,4 millions en 2024, contre 6 millions en 2020. Le nombre d'opérations de paiement électronique a également explosé, passant de 5 millions en 2020 à plus de 55 millions en 2023, avec une prévision de 80 millions d'ici la fin 2024, estime la même source. Sur un autre plan, le ministère de la Poste et des Télécommunications s'est penché sur les dangers du cyberespace, indiquant qu'il accordait "une place centrale", dans sa stratégie, à la dimension préventive lors de l'usage des TIC. Le secteur a multiplié les campagnes de sensibilisation visant à promouvoir un usage sûr et bénéfique des TIC, en particulier pour les enfants et les utilisateurs des médias sociaux. Des actions ont été menées pour informer les citoyens sur les risques liés à l'internet, le commerce électronique, et l'utilisation des réseaux sociaux, note le rapport du ministère.

### Rentrée scolaire des personnes aux besoins spécifiques

## Krikou préside une réunion consacrée aux préparatifs



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a présidé, hier, à Alger, par visioconférence, une réunion de coordination avec les directeurs de l'Action sociale des wilayas, consacrée aux derniers préparatifs de la rentrée scolaire des personnes aux besoins spécifiques. Dans son allocution à cette occasion, la ministre a affirmé que le secteur de la Solidarité nationale "a pris toutes les dispositions pour accueillir les enfants aux besoins spécifiques dans les meilleures conditions", notamment en ce qui concerne les aspects éducatifs et pédagogiques tout en assurant les moyens d'apprentissage nécessaires, outre les mesures d'accompagnement psychologique et social pour cette catégorie. Mme Krikou a souligné que son secteur prenait en charge près de 34.000 enfants avec différents handicaps, répartis sur 239 établissements d'éducation spécialisés relevant du secteur, et 18 annexes dotées des équipements pédagogiques nécessaires selon la nature de l'handicap, en sus de plus de 1.300 classes spéciales. La ministre a également révélé que de nouvelles structures seront ouvertes lors de la prochaine rentrée pour renforcer les établissements d'éducation spécialisés relevant du secteur, dotées des moyens pédagogiques nécessaires au profit des personnes aux besoins spécifiques, afin de faciliter leur apprentissage scolaire. Concernant l'encadrement, la ministre a précisé qu'il était assuré par des enseignants et des éducateurs spécialisés pour la prise en charge pédagogique, ainsi que des psychologues et des assistants sociaux pour l'accompagnement psychologique et social de ces enfants. Mme Krikou a rappelé, à cette occasion, la distribution de plus de 180.000 cartables équipés de fournitures scolaires au profit des enfants issus de familles démunies en prévision de la prochaine rentrée scolaire, soulignant le rôle des cellules de proximité relevant du secteur de la solidarité nationale pour cerner les besoins des familles nécessiteuses.

## VARIOLE DE SINGE

## L'Algérie adopte une démarche d'anticipation

L'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS) a annoncé, hier dans un communiqué, qu'aucun cas de variole du singe n'a été déclaré, à ce jour, en Algérie, soulignant qu'une importante démarche d'anticipation concernant les actions et les moyens à mettre en œuvre a été adoptée. L'ANSS "avait réuni en date des 25 mai et 2 juin 2022 un comité ad hoc chargé du suivi de l'épidémie de la variole du singe (Mpox) correspondant à une première vague de l'épidémie et à la suite de laquelle l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) avait instauré la première urgence mondiale concernant cette épidémie, le 23 juillet 2022", souligne l'Agence. A ce propos, l'ANSS note avoir réactivé, le 26 août 2024, "ce comité ad hoc suite à la déclaration par l'OMS du Mpox comme urgence de santé publique de portée internationale le 14 août 2024 après une hausse inattendue des contaminations à l'échelle mondiale et particulièrement en Afrique, avec plus de 3.331 nouveaux cas confirmés depuis janvier 2024, dont 2.961 en République Démocratique du Congo (RDC) avec 575 décès", précisant que l'épidémie s'est en-



suite étendue aux pays voisins de la RDC. "A ce jour, aucun cas de variole du singe n'a été déclaré en Algérie.

Dans une démarche d'anticipation et de riposte nationales, l'ANSS a abordé les causes, la transmission, les symptômes, le diagnostic, les traitements et la prévention de la maladie", a-t-elle rassurée. De plus, ajoute la même source, "une importante démarche concernant les actions et les moyens à mettre en œuvre a été adoptée notamment en ce qui concerne la surveillance et le contrôle des frontières, la disponibilité des tests de dépistage, l'accès aux traitements et aux moyens de prévention en particulier la vaccination ainsi que la mise en place d'applications numériques pour le suivi en temps réel de l'évolution des cas et leur traçage". L'ANSS indique qu'outre les experts et les membres du conseil scientifique de l'ANSS, ont pris part à cette "importante réunion", les représentants des secteurs en charge de la santé, de la production pharmaceutique, de l'intérieur, de la défense nationale et de la recherche scientifique. Suite à quoi "un comité de pilotage est installé et sera chargé du suivi de la mise en œuvre de cette démarche".